

[p. 316]

# Montre de l'Evesché de Cornouailles en 1481

(copiée sur le ms. original)  
[annoté par Norbert BERNARD]

Le présent livre est le mémoire et rapport de la monstre générale des gens d'armes, de traicts et autres gens de guerre, nobles et ennoblis, et autres tenans fiefs et heritaiges nobles et subjects aux armes de l'evesché de Cornouailles, tenüe et faicte à Carhaix par noble et puissant le sire du Pont et de Rostrenen et nobles escuyers Bertrand de Lanros et Yvon de Tréanna sieur de Monros, et chascun commis à ce, du duc nostre souverain seigneur. Présent maistre Jehan Lodic procureur de Cornouailles commis du duc pour rapporter et faire enregistrer par escript la dicte monstre, en faisant laquelle, faicte par nous dicts seigneurs les commissaires, pris et eüs le serment des nommés ci-après et chacun de servir [p. 317] bien et loyaulment le duc nostre souverain seigneur contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir. Faict à Carhaix le quatriesme et cinquiesme jour de septembre, mil quatre cent quatre vingt-ung.

Et premier

*Le sire du Pont et de Rostrenen*<sup>1</sup> commissaire, Bertrand de Lanros<sup>2</sup>, commissaire, qui est homme d'armes et dict qu'il fournira en sa compagnie les archer en habillement qui ensuivent avec croustilleur<sup>\*</sup>,

1° Philibert de la Pallue, archer en brigandine.

2° Thomas Guillaume, *idem*.

*Yvon de Tréanna, sieur de Monros*<sup>3</sup>, commissaire, homme d'armes de l'ordonnance du duc, et en la compagnie desdicts commissaires estaient les officiers de justice qui suivent ;

Savoir :

Maistre Henry de Gouïarnelen<sup>4</sup>, sénéchal de Cornouailles, bien armé en brigandine et monté à deux bons chevaux.

Maistre Jehan Lodic, procureur de Cornouailles, bien armé en brigandine, hache et salade de maille, monté en ung bon et puissant cheval et deux aultres bons chevaux.

[p. 318]

1. Pierre baron du Pont(-l'Abbé) et de de Rostrenen. NdT : les notes de Norbert Bernard sont numérotées (comme celle-ci), les notes de l'article original sont indiquées par un astérisque.

2. Veuf en 1471 de Jehanne de Nevet (TREVEDY, "Ce qui reste des anciens nécrologes...", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 106).

\* *Croustilleur, goustilleur, ou coustilleur*, soldat armé d'un coutelas, et dont les fonctions consistaient principalement à achever l'ennemi que l'homme d'armes son maître avait terrassé.

3. Manoir du Moros en Lanriec.

4. Donegoalan ? **Tyouarnelen ?**

M<sup>e</sup> Olivier du Rest, bailly de Cornouailles, bien armé en brigandine et ayant une hache et monté de deux bons et puissants chevaux.

HOMMES D'ARMES.

Sçavoir :

*Le sieur de Plusquellec*<sup>5</sup>, comparu en robe, disant estre de la maison du duc et ayant charge de compagnie de gens d'armes et de traict, et l'ung de ses capitaines nommés par lesdicts mandemens desdictes monstres ; et même estoit pensionnaire, parquoy disoit estre excusé de soy monstrer. Ainsi disoit que pour luy et sa fille<sup>6</sup>, qu'il serviroit de sa personne en habillement d'homme d'armes et auroit avec luy ung aultre homme d'armes, sçavoir Jehan des Ferrieres ; qu'il estoit présent en robe, qui offroit servir en homme d'armes. Et aussi dict le sieur de Plusquellec qu'il fournirait pour luy et sa dicte fille le nombre d'archers et de croustilleurs qui ensuyvent,

Sçavoir :

Jehan Turagof<sup>7</sup>, comparu en robe. \*

Guillot Louanant, *idem*.

Rolland de Coattedrez, Bertrand de la Boëssière, Jehan [p. 319] de Callac, Rolland Larbalestrier, Baudet de Mardeau, Jehan le Blanc, Olivier de Liziou, Tanguy Rolantic, Yvon le Bourgeois, Pierre Guéguen, Maurice Derhuel<sup>8</sup>, Guillaume Guillenec.

Lequel sieur de Plusquellec ne fust aulcunement reçu à ladicte monstre ; soit par autant du bon plaisir du duc serait le tenir pour excusé, et en attendant sur ce di [sic] avoir le bon plaisir du duc, a tardé de faire la saisie des héritaiges desdicts fiefs de luy et de sa fille dont a esté reservé faire raison audict procureur, qui demande la dicte saisie.

*Charles, sieur de Keremarc'h*<sup>9</sup>, s'est comparu armé en brigandine, harnois de jambes et de bras ; disant avoir un harnois blanc pour sa personne d'homme d'armes, et offrant pour sa personne, si messieurs les commissaires l'avisait, de prendre son dict harnois blanc, dont a esté excusé pour sa vieillesse par messieurs les commissaires, et avait o luy ung aultre homme d'armes,

Sçavoir :

Charles le Mogne, pour le sieur de Keremarc'h et trois bons chevaux pour la selle, et les archers et croustilleurs qui ensuyvent,

Sçavoir :

Jehan Guégan, croustilleur en brigandine et bien monté.

[p. 319]

Jehan Lallemand, croustilleur en brigandine et bien monté.

Charles de la Garenne.

Tugdual Hellais.

---

5. **Charles du Pont ?**

6. **Marguerite.**

7. **Trogoff.**

\* C'est-à-dire avec l'habit civil de cette époque, qui en négligé était effectivement une longue robe garnie de fourrures.

8. **Kerhuel ou Berruel.**

9. **« Kerimerch », [en marge] « capitaine de Quimper en 1461 ».**

J. Allain Tuhorne <sup>10</sup>, Bertrand Coëdic, Yvon Rivallon, Jehan Turin, Henry Coz, Charles Daniel.

*Charles de Quéremar* <sup>11</sup>, sieur de la Roche-Rousse, comparû en habillement d'homme d'armes et trois chevaux pour la selle et o luy,

Jehan le Fol, coustilleur.

Pierre Robert, archer en brigandine.

Henry Louenay, *idem*.

*Jehan Villeblanche, sieur du Pin* <sup>12</sup>, comparu pour luy et la dame du Meur <sup>13</sup> son ajeule, en habit d'homme d'armes et deux chevaux pour la selle. O luy les archers et croustilleurs qui ensuyvent, sçavoir :

Perceval Lezcazeval, croustilleur.

Bertrand Martret \*, archer en brigandine.

Jehan Gaillard, *idem*.

Martin Villeblanche, *idem*.

Hervé Conan, *idem*.

[p. 321]

Fust reçu ledict Villeblanche du Pin o injonction d'avoir meilleure monture et sauf audict procureur à dire qu'il n'avoit point fourni à l'injonction des dernieres monstres et dampuis en l'absence du dict sieur du Pin, a ledict procureur remontré à mesdicts sieurs les commissaires l'injonction faicte audict sieur du Pin, qu'elle porte fournir un aultre homme d'armes pour ladicte ajeule, et pareillement a remontré que la femme du dict sieur du Pin <sup>14</sup> avoit grand douaire et estoit héritière de sa mère <sup>15</sup>. Par quoy la dicte injonction a esté justement faicte, demandant le fournissement d'icelle. Sur quoy mesdicts sieurs les commissaires ont ordonnés ledict fournissement et qu'il soit intimé audict sieur du Pin et à ladicte ajeule d'y obéir, et la peine de la saisie, qu'elle sera réelle en cas de deffault.

*Jehan de Bouteville seigneur du Faouet* <sup>16</sup>, comparu en habit d'homme d'armes à cinq chevaux pour la selle et o luy les archers et croustilleurs qui ensuyvent

Sçavoir :

Guillaume Ceffre <sup>17</sup>, allemand, croustilleur en brigandine et bien monté.

Louis de Kergué, archer en brigandine et bien monté.

Jehan Toulbodou, *idem*.

---

10. **Kerimerch.**

11. **Toupin ?**

12. **Kerguen.**

13. Du Mur

\* Les Martret-Préville existant aujourd'hui à Brest et à Quimper descendent de cet archer. Leur manoir paternel (Kermatret) se voit encore dans la paroisse de St.-Yvi.

14.

15.

16.

17. **Geffre.**

Guillaume du Rest, *idem*.

Guion de Pestivien, *idem*.

[p. 322]

Jehan de Coëtnempren, archer en brigandine et bien monté.

Louis Masquet, *idem*.

*Olivier de Quélen, sieur du Vieux Chastel*<sup>18</sup>, pour luy et pour sa mère<sup>19</sup>, en habillement d'homme d'armes, à trois chevaux pour la selle et o luy,

Guérolé le Roy, croustilleur.

Yvonet de Quélen, archer en brigandine.

Yvon le Croissant<sup>20</sup>, *idem*.

Daniel Guillou, guisarmier en brigandine et a eû le sieur de Quélen du Vieux Chastel, injonction de deux archers et pour faisant ne les avoir fournis, o la reservation de la saisie demandée du procureur de Cornouailles et dampus en l'absence sur remontrance dudict procureur, injonction d'ung aultre archer et commandé l'intimer.

*Guyomar, sieur de Guengat*<sup>21</sup>, homme d'armes à trois chevaux pour la selle et o luy,

Sçavoir,

Jehan Kermediou, croustilleur.

Jehan Kerguidel, en brigandine et vouge.

Guillaume Kerguidel, *idem*.

Roland Deny, *idem*.

Jehan le Breton, *idem*.

*Guillaume Pentreal*<sup>22</sup>, pour le sieur de Combras, [p. 323], homme d'armes à trois chevaux pour la selle et o luy un nommé Michelot, croustilleur.

Jehan Coran<sup>23</sup>, archer en brigandine.

Yvon Lenguor, *idem*.

*Guillaume, sieur de Plæuc*<sup>24</sup>, a comparu en robe, sur un bon et puissant cheval, disant n'avoir pu recouvrer son harnois de Nantes où il estoit, et avoir o luy pour la selle trois bons et puissans chevaux et o luy les archers et croustilleurs qui ensuyvent,

---

18. Fils de Yves, mort en Terre Sainte en 1475, et de Jehanne du Chastel (TREVÉDY, "Ce qui reste des anciens nécrologes...", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 118)

19. Jehanne du Chastel qui décédera en 1488 (TREVÉDY, "Ce qui reste des anciens nécrologes...", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 118).

20. **Croashent**.

21. Fils de Guillaume, mort en 1472 (TREVÉDY (), "Ce qui reste des anciens nécrologes...", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 101).

22.

23. **Conan**.

24.

## Sçavoir,

Conrad Lallemand, croustilleur.

Jehan Tanguy, archer en brigandine.

Guillaume de Kermanac'h, *idem*.

Guillaume Bohan, *idem*.

Pierre du Bois, *idem*.

Pierre Guillaume, *idem*.

Jehan de Kermanac'h, *idem*.

Et a esté enjoinct audict de Plœuc de trouver son harnois dedans demain au soir, la réservation de la saisie demandée dudict procureur de Cornouailles.

*Gilles de Trésiguidy*<sup>25</sup>, pour lui et le sieur de Trésiguidy sont père, homme d'armes à trois chevaux pour la selle et o luy Jehan Launay, croustilleur.

[p. 324]

Jehan Guelfec<sup>26</sup>.

Jehan le Normand.

Hervé Comblanc.

Jehan le Barbu.

*Yvon de Guer*, sieur de la Porte Neuve<sup>27</sup>, pour lui et son père, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Guillaume Kereidour, croustilleur.

Jehan Keramelin le jeune, archer en brigandine.

Jehan Keramelin le vieux, *idem*.

*Riou le Saux*, sieur de Pratanros<sup>28</sup>, pour luy et son père, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Roland Yvon, croustilleur.

Raymond de la Haye, archer en brigandine\*.

Jehan le Bot, *idem*.

*Jehan de Bodigneau*<sup>29</sup>, homme d'armes à deux chevaux, pour sa belle mere, et o luy Jehan

---

25.

26. Guellec.

27.

28.

\* Nous rappelons ici que la *brigandine* était une cuirasse légère, composée de lames d'acier larges de deux à trois doigts, assemblées transversalement et clouées sur un cuir de cerf bien apprêté. La flexibilité de cette sorte d'armure la rendait commode pour les gens de trait, tels que les archers et les arbastriers.

29.

Kersafredour, archer en brigandine ; injonction de trousse \*\* et salade.

[p. 325]

*Roland de Lesongar* le jeune <sup>30</sup>, pour luy et son père, homme d'armes à trois chevaux pour la selle, et o luy,

Jehan Berbain, archer en brigandine.

Riou Aulart <sup>31</sup>, *idem*.

Alain Pomeré <sup>32</sup>, croustilleur.

*Jehan de Cornouailles*, sieur de Heguant <sup>33</sup>, homme d'armes à trois chevaux pour la selle, et o luy,

Simon le Gentil, archer en brigandine.

Mahé Loëjat, *idem*.

Guillaume Pentreat <sup>34</sup>, croustilleur.

*Jehan Trouillon*, sieur de Letpredern <sup>35</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Pierre Farr, croustilleur.

*Louis de la Villeneuve* <sup>36</sup>, pour luy et sa mère <sup>37</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Alain Morin, archer en brigandine.

Olivier Morin, croustilleur, et injonction audict de la Villeneuve, d'ung aultre archer.

*Henry de Berien* <sup>38</sup>, pour luy et son père <sup>39</sup>, homme d'armes à trois chevaux pour la selle, et o luy,

Gérard de la Haye, croustilleur.

Yvonnet Conan, archer en brigandine.

Henry le Roy, *idem*.

*Jehan, sieur de Kerrec* <sup>40</sup>, homme d'armes à trois [p. 326] chevaux pour la selle, et o luy,

Jehan Bar, croustilleur.

---

\*\* *Trousse*, c'est le carquois ; il contenait d'ordinaire vingt flèches.

30.

31. **An Lart.**

32. **Alain Peumerit.**

33. Le Heznant.

34. **Pentrez.**

35. Il s'agit probablement d'une mauvaise lecture de *Jehan Tromelin, seigneur de Botbodem* en Elliant, mort en 1498 (TREVEDY, " Ce qui reste des anciens nécrologes... ", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 98).

36.

37.

38.

39.

40. **Kerret.**

Henry Daounerz, *idem*.

*René de Lizian*<sup>41</sup>, pour luy et son père, homme d'armes à trois chevaux pour la selle, et o luy, Jehan Moreau, archer en brigandine.

Louis de Lizian<sup>42</sup>, *idem*.

Barudous<sup>43</sup>, *idem*.

*Anceau de la Marche*, sieur de Tourelles<sup>44</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Yvon Penfret, croustilleur.

Jehan Gueguant, *idem*.

Henry Berhain, archer en brigandine.

*Christophe du Lizard*<sup>45</sup>, pour son père<sup>46</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Jehan le Dréhan, archer en brigandine.

*Henry de Beaunerep*<sup>47</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Yvon Penfret, croustilleur, Henry Berhain, archer en brigandine<sup>48</sup>.

*Yvon Kernus*<sup>49</sup>, pour Armel son père<sup>50</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy, Thomas le Marchand<sup>51</sup>, croustilleur.

*Charles de la Haye*, sieur de la Haye<sup>52</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Guillaume le Bran-[p. 327]donnier, goustilleur, et Guillaume Bastard de la Haye, archer en brigandine.

*Henry Kerraoul*<sup>53</sup>, pour Jehan son père<sup>54</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Guillaume Urvois, croustilleur.

*Jehan du Meur*<sup>55</sup>, pour son père<sup>56</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Jehan Alain, archer en brigandine.

Jehan Yves, *idem*.

---

41. **Liziar.**

42. **Liziar.**

43. **Baradous.**

44. De la famille de La Marche-Bodriec en Braspart ; Tourelles

45.

46.

47.

48. Il y a probablement une erreur car nous retrouvons ici les mêmes hommes d'armes qui accompagnent Anceau de la Marche, équipés pareillement.

49.

50.

51. **Manach ?**

52.

53.

54.

55. **Du Mené ou du Mur.**

56.

*Yvon Boscher*<sup>57</sup>, représenté par Morice Budes, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Hervé Been<sup>58</sup>, archer en brigandine avec injonction de gorgerette.

*Jehan le Bournois*<sup>59</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Yvon le jeune<sup>60</sup>, croustilleur.

*Roland*, sieur de la Harmoy<sup>61</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Jehan le Fresne, croustilleur.

Guillaume le Bec, archer en brigandine.

Yvon Blesquen, *idem*.

Et a eu injonction d'un cheval, gorgerette et croissant.

*Messire Morice Guernarpin*<sup>62</sup>, représenté par Alain de la Garenne, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Guillaume Bars, croustilleur.

Henry le Souldaer, archer en brigandine.

Guillaume Gargain<sup>63</sup>, *idem*.

[p. 328]

Et a eu injonction d'ung meilleur cheval pour la prochaine monstrée ou plutost se besoing est sous peine de la saisie.

*Jehan du Perrier*, sieur de Coet Canton<sup>64</sup>, homme d'armes à trois chevaux pour la selle, et o luy Alain Mehault, coustilleur.

Silvestre Allangon<sup>65</sup>, archer en brigandine.

Yvon Liiour, *idem*<sup>66</sup>.

*Jehan, sieur de Roscerf*<sup>67</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Estienne Tredassen, archer en brigandine.

Pierre de Quimerc'h, *idem*.

Et a eû injonction d'un coustilleur et de soy armer mieulx et à point.

---

57.

58. **Pen ?**

59. **Bourgeois.**

60. **Yaouanck.**

61.

62.

63. **Gargam.**

64. Coatcanton, manoir anciennement de Melgven, aujourd'hui rattaché à Rosporden. Jehan du Parrier avait rendu aveu pour Coat-Canton en 1480 (ADLA, B 1224). D'après l'aveu de son frère Antoine en 1493(94) il est décédé le 12 juin 1489 (ADLA, B 1224).

65. **Allenou.**

66. Lire *Lijour*. Plusieurs Ligiours sont mentionnés comme sujets/vassaux de Coatcanton en 1480-1494, aucun Yvon mais notre archer est peut-être parent de l'un d'eux : Alen/Alain Le Ligiour à *Quenechanguen*, attenant à Coat-Canton, un autre Alen/Alain Le Ligiour au *Neveryt Bras*, Guillaume (Le) Ligiour à *Loc Jehan*, en Kernevel, et Henry Le Ligiour et sa femme à Scaër, *O Drolo*.

67.



*Geoffroy du Vieux Chastel*<sup>68</sup>, pour lui et son père<sup>69</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Yvon Phës (Christophe), coustilleur

Guillaume Guinemant, archer en brigandine.

Henry Ogier, *idem*.

*Maistre Henry du Dresnay*<sup>\* 70</sup>, représenté par Charles Clévédé, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Guillaume Alain, coustilleur

[p. 329]

Jehan et Guillaume Clévédé, archers en brigandine.

*Pierre du Pontcallec*<sup>71</sup>, pour luy et sa mère<sup>72</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Alain Roland, coustilleur

Alain Bournot, archer en brigandine.

*Henry de Coetqueveran*<sup>73</sup>, pour luy et Jeanne de Scaër sa mère<sup>74</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy Offret de Lochrist, archer en brigandine.

*Bertrand, sieur de Lesongar*<sup>75</sup>, pour luy et damoiselle Jehanne du Pont son ajeul<sup>76</sup>, homme d'armes à trois chevaux pour la selle, et o luy,

Yvon le Fissant, coustilleur

Jehan de Languéoues, archer en brigandine.

Jehan le Goff, *idem*.

Guillaume le Cozral<sup>77</sup>, *idem*.

Charles de la Fresnay, *idem*.

Jehan Le Marhec, *idem*.

*Guillaume Kergoat*<sup>78</sup>, représenté par Jehan Kernigues, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Guillaume Arscouet, archer en brigandine.

*Riou de Rosmadec*, sieur de Rosmadec<sup>79</sup>, comparu en robe et o luy Jehan Tanguy, coustilleur

---

68. Il mourra semble-t-il à Saint-Aubin-du-Cormier et le rachat de sa succession sera accordé à ses enfants (LE BOURHIS (Rozenn), *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1489-1490*, mémoire de maîtrise dactylographié, Brest, 1992, acte 32).

69.

\* La famille du Dresnay, transplantée ensuite dans l'évêché de Léon...

70.

71. Fils d'Olivier de Pontquellec (ADLA, B 1076).

72.

73.

74. **Kaër ?**

75.

76.

77. **Cozval.**

78.

79. De la branche de Rosmadec-Goarlot ?

Guillaume Kerguiffinan, archer en brigandine.

Guillaume Stamfliere, *idem*.

[p. 330]

Et pour ce que le dict Rosmadec ne s'est comparu dûement, sa terre est saisie et exécution d'icelle suspendue jusqu'à savoir si à la prochaine monstre, il se compert deüment et en habillement suffisant, pour ce que sa terre est en rachapt pour l'an présent.

*Jehan, sieur de Hilgui*<sup>80</sup>, et o luy,

Laurent le Goellan<sup>81</sup>, archer en brigandine.

Leufroy Denis<sup>82</sup>, *idem*.

Et a eü le dict de Hilgui, injonction de faire outre les dicts archers, hommes d'armes en bon point, ce qu'il a certé faire.

*Charles de Tréanna*<sup>83</sup>, pour luy et son père<sup>84</sup>, archer en brigandine, et o luy,

Yvon Goadre, archer

Louis le Liour, *idem*<sup>85</sup>.

Et a eü le dict de Tréanna injonction d'estre homme d'armes, ce qu'il a certé et promis de faire.

*Alain de Tréanna*<sup>86</sup>, représenté par François de Tréanna son fils<sup>87</sup>, archer en brigandine et o luy Thomas Coznevét et Alain le Bezre, archers en brigandine, et a eü ledict de Tréanna injonction de comparoir en habillement d'homme d'armes, sur peine de la saisie, ce qu'il a promis faire et a certé dans la prochaine monstre.

*Jehan Treganves*<sup>88</sup>, pour luy et sa mère, dame de [p. 331] Tromelin<sup>89</sup>, et pour Jehan Treganvez<sup>90</sup>, archer en brigandine et o luy.

Riou Troubrastel<sup>91</sup>, archer en brigandine.

Guillaume Pichon, *idem*.

Et a eü le dict Treganvez injonction de comparoir en homme d'armes sur peine de la saisie, ce

---

80.

81. **Gallou.**

82. **Geufroy.**

83. Seigneur de Tréanna en Elliant, de la branche aînée. Il décède le 5 octobre 1492 (aveu de sa veuve, ADLA, B1214).

84.

85. Lire *Lijour*. Aucun Lijour n'apparaît dans l'aveu de Tréanna en 1495.

86.

87. Seigneur de Tréséol, de la branche de Keryaval, mort en 1498. Il fut fermier du billot de Cornouaille en 1462 (VENNEUGUES (Laurent), *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne en 1462*, mémoire de maîtrise dactylographié, Brest, 1988, acte 964, fol. 127 vo), 1477 (BIHAN (Yvon), *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1477*, mémoire de maîtrise dactylographie, Brest, 1991, acte 148, fol. 18) et 1478 (○○○), des sécheries de Cornouaille en 1467-1470 (○○○) et de l'impôt des évêché de Rennes (1464 et 1476), Cornouaille (1467) et Léon (1477).

88. **« Tregannés », de « Beusec-Cap-Caval ».**

89.

90.

91. **Toularc'hastel.**

qu'il a promis et certé faire dans la prochaine monstre.

*Henry Provost*<sup>92</sup>, pour Geoffroy son père<sup>93</sup>, homme d'armes à deux chevaux pour la selle, et o luy,

Henry le Joncour, croustilleur, et Jehan Provost, archer en brigandine.

En après ensuivent les noms des nobles et tenants fiefs et autres en habillement d'hommes d'armes selon l'ordre des chastellenies du dict evesché de Cornouailles, et paroisses d'iceluy, ainsi qu'il suict :

Et premier

**LA CHASTELLENIE DE QUIMPER-CORENTIN.**

*Les nobles de la paroisse de St. Thomas. – Nihil.*

*Les nobles de la paroisse de Loperhet.*

Jehan Botinezre, archer en brigandine.

*Les nobles de Dirinon.*

Hervé le Courtois, archer en brigandine et vouge.

[p. 332]

Hervé Manfuric, pour luy et son père, à deux chevaux, archer en brigandine.

Alain le Loüet, représenté par Jehan son fils, archer en brigandine ; – injonction d'un aultre archer.

Louis Huon, archer en brigandine.

Jehan Simon, archer en brigandine.

Maistre Jehan de Kerguern, archer en brigandine et pertuisane.

Guillaume le Sal, pour la veuve de Jehan Brannalon, archer en brigandine.

Jehan Tanguy, en pal et vouge.

Riou le Goazre, en brigandine et vouge.

Hervé Jaffreis, archer en brigandine ; – injonction de trousse.

*Les nobles de Plonevez-Porzay.*

Yvon le Gentil<sup>94</sup>, représenté par Guillaume le Bras, archer en brigandine.

*De Cleden Cap-Sizun.*

Maistre Yves Saluden<sup>95</sup>, archer en brigandine.

---

92.

93.

94. Fermier des deniers des ports de Quimper (CORCUFF (Marie André), *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne d'après le registre des lettres scellées en chancellerie en 1486-1487*, thèse dactylographiée de l'Ecole nationale des Chartes, 1987, acte 63).

95. Seigneur de Kerazan.

Geffroy Keridiern <sup>96</sup>, archer en brigandine.

[p. 333]

*Les nobles de Primelin.*

Jehan du Mené <sup>97</sup>, représenté par Hervé Salaün, archer en brigandine.

Jehan du Mené Lesurec, archer en brigandine.

*Les nobles d'Esquibien.*

Yvon Doulec Jouhen, en pal et vouge.

Yvon le Doulic, archer en brigandine.

*De Buzec Cap-Sizun.*

Glezian du Faou, pour lui et son père <sup>98</sup>, archer en brigandine.

Thomas Champion, *idem*.

Hervé Filelys, archer en Pal.

Jehan Adam, archer en brigandine.

Guillaume Kervasquet, par Hervé son fils, archer en brigandine.

Jehan Calvé, pour luy et pour son père, archer en brigandine.

Jehan Gouzien, *idem*.

Marguerite du Faou, par Alain Doulec, archer en brigandine.

*Les nobles de Plomeur* <sup>99</sup>.

Alain Kersaudy, par Jehan son fils, archer en brigandine.

[p. 334]

Alain de <sup>100</sup> Dimanac'h, archer en brigandine, et o luy Hervé Rivallen, en brigandine et pertuisanne.

Jehan Jouhan, pour luy et sa mère, archer en brigandine.

Henry Rougeart <sup>101</sup>, archer en brigandine et guis.

Jehan Olivier, archer en brigandine et guis.

*Les nobles de Plouzevet.*

Henry de Kerboguy <sup>102</sup>, par Henry son fils, en pal et vouge.

---

96. Seigneur de Keridiern.

97. Sr du Mené.

98. Une généalogie de la famille de Trégain, en Briec (BnF, Cabinet d'Hozier 9005) mentionne en 1465 Marie du Fou *soeur de Glerveau* (comprendre Glazren ?) et fille d'Hervé.

99. Raturé et remplacé par Plouhinec.

100. Plutôt *le* Dimanac'h. **Sr de Lescongar.**

101. **Sr de Locquéran.**

102. **Kerléoguy.**

Jehan Gourchat <sup>103</sup>, en pal et vouge.

*Les nobles de Landudec.*

Guillaume de Tyvarlen et Catherine de Branalen <sup>104</sup>, femme de Charles de Tyvarlen, par ledict Charles, à deux chevaux, archer en brigandine.

Alain le Cren <sup>105</sup>, par maistre Guillaume son fils, archer en brigandine.

Jehan de Kerscodic <sup>106</sup>, en pal et vouge.

Guillaume Larcher <sup>107</sup>, par Henry son fils <sup>108</sup>, en brigandine et vouge.

Pierre le Corre, en brigandine et vouge.

*Les nobles de Lambadan.*

Geoffroy de la Goublaye <sup>109</sup>, en brigandine et pertuisanne, injonction d'arc et trousse.

[p. 335]

Marguerite le Coing, garde de son fils mineur de feu Henry Larmor, rp. par Jehan Audoul, archer en brigandine et vouge.

*Les nobles de Pouldrezit.*

Jehan Gonice, par Yvon son fils, archer en brigandine.

Guillaume le Roux, par Jehan son fils, archer en brigandine.

Guillemet Rinalcou <sup>110</sup>, en brigandine et vouge.

*De Pommerit Cap.*

Alain de Penguilly [sic] <sup>111</sup>, archer en brigandine.

Alain Bonnegat <sup>112</sup>, par Hervé du Cosquer, archer en brigandine.

Jehan Bonnegat, archer en brigandine.

Jehan Kersco <sup>113</sup>, par Jehan son fils, archer en brigandine.

---

103. « Gourgat » et « Sr de Kercongar ».

104. **Brenalen.**

105. Seigneur de Kerellen.

106. Corriger en Keristric, seigneur de Keristric. Ce Jehan vivait encore en 1513.

107. Lire Kerviher ?

108. Henry Kerviher avait épousé une fille de la maison de Penfrat (CONEN DE SAINT LUC (Gaston), " Notice paroissiale, Landudec ", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XLIV, 1917, p. 36 à 38).

109. **Coudraye. G. de la Coudraye avait épousé Marie Logan (en Lambaban).**

110. **Rivalon.**

111. **Penguilly, sr dudit lieu.**

112. Bonnezzgat, seigneur de Penquelenec.

113. Probablement faut-il lire Keroch. On trouve Yvon et son fils Jehan à Peuméril en 1426 (DESHAYES, (Albert), " Origine des lieux nobles au Cap-Caval ", dans *Cap-Caval*, no 22, p. 34) puis Jehan et son fils Guillaume à Plonéour en 1452 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 200).

*Les nobles de Tréogat.*

Jean de Nimeven <sup>114</sup>, archer en brigandine.

*Les nobles de Plovan.*

Jehan Gourcuff <sup>115</sup>, par Alain, son frère, archer en brigandine.

Jehan du Bois Kergunou <sup>116</sup>, par Alain son fils, archer en brigandine.

[p. 336]

Hervé Gauvain, par Hervé son fils, archer en brigandine.

Yvon le Moster <sup>117</sup>, par Guillaume son fils, en pal et vouge.

*De Beuzec Cap-Caval.*

Hervé Kernivinan <sup>118</sup>, en brigandine et pertuisanne et o luy, Guillou Connilardy, en brigandine et pertuisanne.

Henry Kerdegat <sup>119</sup>, en brigandine et vouge.

Alain Provost, archer en brigandine.

Henry Duhaffont <sup>120</sup>, en pal et vouge.

Yvon le Rabiner, archer en brigandine.

*Les nobles de Tréguenec.*

Guillaume Leomot, par Guillaume Cudin, en pal et vouge.

*De Tréoultrez et Penmarc'h.*

Pierre Guilligouc'h <sup>121</sup>, par Yvon son fils, archer en brigandine.

Henry de Mesguen <sup>122</sup>, *idem*.

Yvon Kersaduon, par maistre Yves son fils, *idem*.

Jehan de Lamprat, *idem*.

Henry le Normond <sup>123</sup>, par Yves Guidel, *idem*.

Michel Uvic, *idem*.

René Guimiec <sup>124</sup>, par Jehan son fils, *idem*.

[p. 337]

114. Comprendre *Meinven* (alias *Meinguen*).

115. **Sr de Tremeneec.**

116. « **Il y a Kergurun en Plovan** » et « **Les Du Bois sr de Kerguern en Plonéour** ».

117. **Mouster.**

118. *Kernivinen*.

119. Comprendre *Kerdegace*.

120. **Sr de Lestimberc'h.**

121. **Quillihouch.**

122. **Minguen.**

123. **Normand.**

124. **Guirriec.**

Guillaume Bredouffie<sup>125</sup>, archer en brigandine.

Yvon Jaffrais, *idem*.

Guillaume Billouart<sup>\*</sup>, autre cohéritier de feu M<sup>e</sup> Yves Guillaume Mocam, le ... ont présenté Verron et Alain de Kerangars, archers en brigandine.

*Les nobles de Ploemeur.*

Maistre Hervé le Chever, archer en brigandine.

Alain Guezennec, *idem*.

Alain le Robiner, archer en brigandine.

Marguerite de Kersauson, veuve de Guill. Trémillec, par Jehan Poulichet, archer en brigandine.

Jehan Beuvelen<sup>126</sup>, archer en brigandine.

Jacques Toulgoat, François son fils, archer en brigandine.

*Les nobles de Treffiegat.*

Yvon du Haffont, archer en brigandine.

Buguel<sup>127</sup>, *idem*.

[p. 338]

*De Plobasnalec.*

Jacob Pennorvan [sic]<sup>128</sup>, par Jehan Tereigal<sup>129</sup>, archer en brigandine.

Henry Toulallan, par Daniel son fils, *idem*.

Jehan Le Hüe<sup>130</sup>, par Alain son fils, *idem*.

Yvon du Hauffaout Kerulat<sup>131</sup>, par Hervé son fils, archer en brigandine et pal.

Guillaume Kerlazret, en brigandine et pertuisanne.

Hervé Jacques, par Jehan Kermoys, archer en brigandine.

*Les nobles de Plonivel.*

Jehan Kerbaoul, archer en brigandine.

---

125. **Brenhaffec.**

\* Tige des Billoüart, sieur de Kerlrec, qui ont donné à la marine française plusieurs officiers de distinction, principalement Louis de Kerlrec, capitaine de vaisseau et gouverneur de la Louisiane, sous le règne de Louis XV. Sa petite-nièce, existante aujourd'hui, a épousé le chevalier du Plessix-Parscau, capitaine de vaisseau, et d'une ancienne famille bretonne qui, de père en fils, a également illustré la marine.

126. “ **Rivelen** ” et “ **Sr du Poulguen** ”.

127. “ **Probablement Le Duff, sr de Kergestin.** ”

128. Lire *Penmorvan*.

129. Lire *Tercigal*.

130. Le Heuc ?

131. **Hauffaont Kerulic.**

*Les nobles de Loctudy.*

Jacob Kerguifinan <sup>132</sup>, par Jehan son fils, archer en brigandine et pertuisanne.

Corentin Trémillec <sup>133</sup>, *idem*.

Jehan Kervereguin <sup>134</sup>, par Jehan Corvelen, archer en brigandine.

René Le Guillou <sup>135</sup>, *idem*.

Louis Harscouet <sup>136</sup>, mineur, par Pierre Guichard, archer en brigandine.

[p. 339]

*Les nobles de Plouneour.*

Maheus <sup>137</sup> Buzic, archer en brigandine, et o luy Jehan Buzic.

Alain Beauneauffé <sup>138</sup>, par Jehan son fils, archer en brigandine.

Jehan le Blot <sup>139</sup>, *idem*.

Jehan le Coing, *idem*.

Maheus Adam <sup>140</sup>, par Henry son fils <sup>141</sup>, *idem*.

Yves le Bescont, archer en brigandine et vouge.

Henry Lisiry <sup>142</sup> et son fils, archer en brigandine et pertuisanne.

Guillaume Kermorvan, archer en brigandine.

*Les nobles de Combrit.*

Yvon du Guermeur, en brigandine et demi-lance.

Yvon Tranne <sup>143</sup>, en brigandine et vouge.

Jehan Kergouloën, par Guillaume Connet, en brigandine et pertuisanne.

---

132. Non pas “ Kerguisiau ” comme le propose Fréminville. Peut-être le même Jacob Kerguifinan, mineur en 1426 et seigneur de Kerguifinan en 1442 (DESHAYES, (Albert), “ Origine des lieux nobles au Cap-Caval ”, dans *Cap-Caval*, no 22, p. 32-33).

133. Fils de Guillaume de Trémillec, seigneur de Trémillec (BnF, ms Fr 22318 / BIHAN (Yvon), *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1477*, mémoire de maîtrise dactylographie, Brest, 1991, acte 18, fol. 3).

134. Seigneur de Kervéréguen.

135. Il faut probablement lire *Gallou*. Un Hervé Le Gallou est cité à Loctudy pour “ Prtgudelic ? ” en 1442 (DESHAYES, (Albert), “ Origine des lieux nobles au Cap-Caval ”, dans *Cap-Caval*, no 22, p. 32-33). Par ailleurs on trouve un René Le Gallou qui succéda à son père Hervé en 1469 pour le manoir de Kerguen en Beuzec-Cap-Caval (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 187).

136. Doit descendre de Guillaume Harscouet cité en 1426 au Dourdy “ à cause de sa femme ” (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 81)

137. Lire *Maheas*.

138. **Brenanvec**.

139. **Bloys sr de Kerguern**.

140. Mathias Adam, receveur de Pont-Croix□□□□

141. Henry Adam, receveur de Pont-Croix de 1475 à 1485 (Kerhervé□□□□, catalogue prosopographique, p. 254).

142. **Lesivy**.

143. Lire *Tréanna*. **Trémic**.



Bizien de Coetdern <sup>144</sup>, *idem*.

Jehan du Cozquer, *idem*.

Jehan Kernus, *idem*.

Jacob Kergourhan <sup>145</sup>, par Riou son fils, en brigandine et pertuisanne.

Hervé Kerraoul, par Pierre Guichart, *idem*.

[p. 340]

Yvon Jacques, archer en brigandine.

*Les nobles de Bodivit.*

Riou Penmorvan, archer en brigandine.

Nicolas Lochec <sup>146</sup>, *idem*.

Henry Floch, par Guillaume son fils, en pal et vouge.

*Les nobles de Plomelin.*

Guillaume Trémillec, archer en brigandine, injonction de trousse.

Guillaume Agues, *idem*.

*Les nobles de Pluguen ou Pluguffan.*

Riou Mazeas, archer en brigandine et vouge.

Jehan Fouesnant <sup>147</sup>, archer en brigandine.

François Marion <sup>148</sup>, *idem*.

Jehan Léon, par Hervé son fils, archer en brigandine.

*Les nobles de Penhars*

Jehan de la Pallue <sup>149</sup>, archer en brigandine.

Henry, fils mineur de Toulgoat <sup>150</sup>, par Jacques Toulgoat, archer en brigandine et pertuisanne.

*Les nobles de St. Mathieu.*

Jehan le Baud <sup>151</sup>, pour Olivier son fils, archer en brigandine.

[p. 341]

*Les nobles de Quimper.*

---

144. **Coatdero.**

145. **Kergourhault.**

146. **Le Heuc.**

147. **Sr de Keriner.**

148. **Sr de Kerrem.**

149. **Seigneur dudit lieu.**

150. **Seigneur dudit lieu.**

151. Receveur ordinaire de Quimper-Corentin de 1475 à 1510□□□ **Seigneur de Kermabeuzen.**

Jehan de Kerfort, archer en brigandine.

Maistre Jehan de Bennerven <sup>152</sup>, par Vincent le Restat, archer en brigandine, et o luy Yvon Guiader, archer en brigandine.

Yvon Dougouvallan, *idem*.

Thomas Le Lagadec, par Rolland Gervaise, *idem*.

Perron Le Trémillec <sup>153</sup>, par Pierre le Duault, *idem*.

Jehan de Moëlien, par Olivier Le Bossic et Olivier Le Borgne, archers en brigandine

Guillaume Le Mesquouz <sup>154</sup>, par Pierre Le Mesquouz, en brigandine et vouge.

Henry Le Page, en pal et vouge.

Jehan Kerinezan, par Thibaut de Launay, archer en brigandine.

Guillaume de Coatanezre, par Prigent son frere, *idem*.

Demoiselle Alix de Rosmadec, dame du Quillou <sup>155</sup>, a fait comparoir pour elle Jehan Quintin et Pierre du Quillou, archers en brigandine

Pierre Le Gludic <sup>156</sup>, par Hervé son fils, *idem*.

Bertrand Goarlot <sup>157</sup> estoit a tenir la monstre des francs-archers dudict evesché, assignée à tenir à Châteauneuf du [p. 342] Faou par le Duc ; - archer en brigandine.

Henry Le Garz, par Jehan Hervé, en brigandine et javeline.

Yvon Le Roux, par Henry Bernard, en brigandine et vouge.

*Locmaria de Quimper.*

Jehan Guegan, archer en brigandine.

*Les nobles de Plouneis.*

Jehan du Marhallac'h, archer en brigandine.

Germain de Kersauson, malade, à fait comparoir pour luy et sa mère Guillaume le Hingan, archer en brigandine. – Injonction audict Kersauson d'ung autre cheval en sa compaignie.

*Les nobles de Guengat.*

[Il faudrait placer ici Guiomarc'h de Guengat, seigneur de Guengat, rapporté parmi les hommes d'armes et Jehan de Saint-Allouarn, seigneur de Saint-Allouarn, cité au nombre des défailants.]

Maurice de Kerlegui <sup>158</sup>, archer en brigandine.

152. Non pas “ Beauvernen ” comme propose Fréminville.

153. Non pas “ Trenullec ” comme propose Fréminville.

154. Il semble qu'on puisse l'identifier avec l'orfèvre Guillaume Le Maesgoez cité dans les années 1468-1479 (LE MEN (R.-F.), *Monographie de la Cathédrale de Quimper*, Quimper, Jacob/Le Mercier, 1877, p. 314-315)

155. Elle sera inhumée en 1485 aux Cordeliers de Quimper (TREVÉDY, “ Ce qui reste des anciens nécrologes... ”, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 115).

156. Seigneur de Poulguinan.

157. Seigneur de Kerbren.

158. Kerleuguy, famille originaire de Crozon.

Michel le Roz, *idem*.

Pierre Guillaume, *idem*, que ledict Kerleguy a fait comparoir pour luy, parce qu'il est indisposé à servir.

*Les nobles de Plouaray.*

Michel Kervingar, par Hervé son fils, archer en brigandine.

Maistre Jehan Kerfloït, *idem*.

[p. 343]

*Les nobles de Pouldregat.*

Henry de Kernuz <sup>159</sup>, par Hervé son fils, archer en brigandine.

Jehan Trevadzit <sup>160</sup>, *idem*.

Henry Agvis <sup>161</sup>, *idem*.

*Les nobles de Poullan.*

Henry Kervadellec <sup>162</sup>, par Henry son fils, archer en brigandine.

Glezran Poulahan, *idem*.

Traoul Bourguen <sup>163</sup>, *idem*.

Guillaume Bouchic <sup>164</sup>, en pal et vouge.

Jehan Ferron <sup>165</sup>, par Yvon son fils, en pal et vouge.

Henry Loyl <sup>166</sup>, *idem*.

Henry Nicolas <sup>167</sup>, *idem*.

Nicolas Dorolot <sup>168</sup>, *idem*.

*Les nobles de Mahalon.*

Jehan Kerriou <sup>169</sup>, par Guillaume son fils, archer en brigandine.

Guillaume le Gouardet <sup>170</sup>, par Roland de Mené, archer en brigandine, et injonction de gorgerette.

---

159. Il faut très probablement lire *Ke(r)nech*. Hervé du Knech succéda à son père Henri en 1498 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2026).

160. Il faut très probablement lire *Trémibrit*. Jean Trémibrit avait rendu aveu pour son manoir de Trémibrit en 1460 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2026).

161. Corriger *Agnès*. Seigneur du Guilly.

162. « **Kerardellec** » et « **Seigneur de Mescouhan** ».

163. **Raoul + Le Dourguen**.

164. **Buzic seigneur de Kerinec**.

165. **Hamon, seigneur de Gouel an Ker**.

166. **Lesivy, seigneur de Kergoffas**.

167. « **Penhoat ??** »

168. **Barlot**.

169. À rapprocher de Jehan Kerröes cité en 1443, annobli, à Roscaradec (DESHAYES, (Albert), " Origine des lieux nobles au Cap-Caval ", dans *Cap-Caval*, no 22, p. 33).

170. « **Gouarlot ?** ».

Yvon Kerminichy <sup>171</sup>, archer en brigandine.

[p. 344]

*Les nobles de Plogonnec.*

Jehan Kerpain <sup>172</sup>, archer en brigandine.

Jehan de Balyc <sup>173</sup>, indisposé, comparu par Guillaume le Boëdec et Yvon le Tréhiden, archers en brigandine.

Hervé Kermeher <sup>174</sup>, archer en brigandine.

*Les nobles de Kerfuntun.*

Jehan Ansquer <sup>175</sup>, archer en brigandine.

Jehan Gauvain <sup>176</sup>, *idem*.

Alain Le Blanc, *idem*.

Guillaume Le Vayer <sup>177</sup>, *idem*.

Jehan du Plessix <sup>178</sup>, par Guillaume son fils, *idem*.

Jehan Coatannezre <sup>179</sup>, à deux chevaux, archer en brigandine.

Guiomar de la Hay, *idem*.

Maistre Jehan du Parc <sup>180</sup>, par Pierre son fils <sup>181</sup>, *idem*.

Jehan du Pont Callec, *idem*.

Augier Landoy, par Pierre Guine, *idem*.

*Les nobles de Queuzon.*

Charles Le Chever <sup>182</sup>, par François son fils, archer en brigandine.

Pierre de Kernisan <sup>183</sup>, à deux chevaux, archer en brigandine.

[p. 345]

---

171. Frère de Jehan de Kerminihy (BIHAN (Yvon), *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1477*, mémoire de maîtrise dactylographie, Brest, 1991, actes 934, fol. 164 et 796, fol. 148).

172. Kerpaën.

173. Comprendre de Bulyec.

174. Lire *Kerviher*, seigneur de Rubian en Plogonnec.

175. Ansquer de Parc-Poullic.

176. Seigneur du Stang-Bihan.

177. Était-il apparenté au receveur de Cornouaille H. Le Veyer, un siècle auparavant (JK□□□)

178. Du Plessix-Nizon, seigneur de Missirien.

179. Seigneur des Salles et **de Kerlividic**.

180. Seigneur du Parc.

181. Seigneur dudit lieu. Selon toute vraisemblance ce Pierre correspond à Pierre du Parc, l'un des deux avouants du manoir de Griffonez en Ergué-Gabéric en □□□. En effet on trouve parmi ses successeurs Kerbescat seigneur de Griffones et du Parc en Kerfeunteun.

182. Seigneur de Kermahonet, en Cuzon.

183. Seigneur de Penhoat, mort en 1496.

Yvonne Guillot, veuve d'Armel Kernisan, par Guillaume Nicolas du Breignou.

*Les nobles d'Ergué Gabéric.*

[nota : l'actuel quartier du Rouillen, et donc le manoir du Cleyou dépendaient alors de la paroisse de Lanniron]

Jehan Provost <sup>184</sup>, par Jehan son fils, archer en brigandine.

Caznevet <sup>185</sup> de Kerfort, par Hervé Le Normand, archer en brigandine et vouge.

Yvon Kersulgar <sup>186</sup>, archer en brigandine et pertuisanne.

François Lisiart <sup>187</sup>, mineur, par Louis Le Borgne, archer en brigandine.

Henry Kersulgar <sup>188</sup>, par Jehan Provost le Jeune, archer en brigandine et vouge.

*Les nobles de Briziac.*

[nota : source pour Bric : Bibl. mun. de Saint-Brieuc, collection de Boisgeslin (confirmer ?). Aujourd'hui deux trèves de Bric sont devenues des communes : Landudal et Langolen<sup>189</sup>.

Les paroisses de Bric et de Landrévarzec étaient alors géographiquement différentes de leurs découpages actuels : aujourd'hui Landrévarzec comprend les manoirs de Penayen – alors aux du Guern/De Launay – et de Lezodevet – aux Lesandevéz.]

Pierre de Lesandevéz <sup>190</sup>, archer en brigandine.

Hervé de Launay <sup>191</sup>, archer en brigandine.

---

184. Seigneur de Penarun. Fils de Conan Provost auquel il succéda en 1456 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2013/2)

185. Non pas "Caznoret" comme propose Fréminville. Il succède à sa mère comme seigneur de Kerfors en 1488 mais décède en 1496. Mais il apparaît déjà en 1471, échangeant des terres avec Alain Moysan (Archives départementales du Finistère, 32 J 81, pièce du 8 juin 1471).

186. Seigneur de Mezanlez. Il avait épousé le 4 février 1448 Béatrice de Kermezhoent, et il avait reçu de son père lors de son mariage la sergenterie féodée de Quimper à Ergué-Gabéric– fief de Castel – et de l'argent pour racquiter le manoir de Rocan en Elliant [ROSMORDUC (Comte de) [arrêts de maintenue de noblesse recueillis par], *La Noblesse de Bretagne devant la Chambre de Réformation, 1668-1671*, Saint-Brieuc, l'auteur, 1896, t. III, p. 510]. Sa femme est qualifiée de veuve le 2 juillet 1500 (ROSMORDUC (Comte de), *La Noblesse de Bretagne ...*, t. III, p. 511), son fils Jehan rendant aveu pour Kegamen le 18 juillet 1500 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2012/5).

187. Seigneur de Kergonan. Héritier de Raoul de Liziard cité en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fougages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 107) et de Louis – Loys – Lisiart cité dans l'aveu de Tréséguidy de 1458 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2012/2). Selon un inventaire des archives du presbytère (Archives départementales du Finistère, B 287), le 16 septembre 1495, il se fit confirmer une tombe en l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric –où il est d'ailleurs représenté avec son épouse sur un vitrail. Étant mineur en 1481, il est permis de supposer qu'il s'agit du même François de Lisiard cité à la montre de 1536 et faisant aveu en 1540 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2011/6).

188. Époux de Jehanne Provost, dame de Kernaou, morte en 1474 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2012/7), d'eux descendent les Kersulgar de Kernaou. Un acte de partage de 1479 mentionné parmi les preuves de leur descendant en 1668 indique qu'Yvon et Henry étaient frères (ROSMORDUC (Comte de) [arrêts de maintenue de noblesse recueillis par], *La Noblesse de Bretagne devant la Chambre de Réformation, 1668-1671*, Saint-Brieuc, l'auteur, 1896, t. III, p. 511).

189. En 1492, Langolen avait déjà des vellétés d'indépendance vis-à-vis de la paroisse de Bric.

190. Seigneur du Stang (aujourd'hui en Langolen) et de Lezandevéz (aujourd'hui en Landrévarzec). Il avait succédé fin 1471 à son père Guillaume Lezandevéz mort le 3 octobre 1471 (ADLA, B 2008/2).

191. Seigneur de Penayeun (aujourd'hui en Landrévarzec). La famille portait alternativement les noms *Du Guern* et *De Launay*. Hervé Du Guern avait succédé à son père Jehan mort en décembre 1475 (ADLA, B 2007/12).

Jouhan Pezron <sup>192</sup>, en palletoc voulge.

Danyel Quemarchec <sup>193</sup>, par Martin Le Goff, en brigandine voulge.

Moricze Tremarchec <sup>194</sup>, en brigandine voulge.

Jehan du Guern <sup>195</sup>, en brigandine voulge.

Mahé Prigent, en brigandine pertuisane.

Guillaume Moysan <sup>196</sup>, pour sa mere, en palletoc voulge.

Geffroy Gueguennou <sup>197</sup>, en palletoc voulge.

Jehan Tregain <sup>198</sup>, par Guillaume Le Gal <sup>199</sup>, archer en brigandine.

[à ces seigneurs il faut probablement ajouter :

Christophe Liziart, homme d'armes – cités page 326 – et son père, seigneur de Trohanet]

[p. 346]

*Les nobles de Ederne.*

[nota : Source : Bibl. mun. de Saint-Brieuc, collection de Boisgeslin (confirmer ?)]

Guillaume de La Bouessiere <sup>200</sup>, en brigandine jusarme voulge et gorgerette.

Maicttre Jehan Aillet <sup>201</sup> et sa fame par Jehan Armel, archer en brigandine.

---

192. **Pentrez.**

193. Et non pas “ de Quimerch ” comme propose Fréminville. En 1426, on trouve les Quemarchec au manoir de Kermadoret(-Tréfladus) puis, en 1448, Daniel Quemarchec tenait taverne au bourg de Briec. En avril 1454, Aliz Quemarchec décède laissant à ses héritiers le village de *Kergoloff*, en Briec (ADLA, B 2008/6).

194. Non pas “ de Tréouret ” comme propose Fréminville. Seigneur de Trémarec (aujourd'hui en Landudal).

195. Probablement de la branche du Guern de la famille de Trégain appelé aussi Trégain du Guern. Seigneur du Vern(-Trégain) et de Kerhervé.

196. Non pas “ Mollien ” comme propose Fréminville. Seigneur de Créac'h-Du et de Parc-Amou, en Briec. Une généalogie des Trégain (BnF, Cabinet d'Hozier 9005) mentionne un Guillaume Moysan époux de Marguerite Trégain en 1469, cependant le fait qu'elle se soit remariée en 1479, laisse présager que son premier mari fut décédé. Il devait être le prédécesseur, sinon le père, du Guillaume de 1481.

197. Non pas “ le Guegrenneu ” comme propose Fréminville. Seigneur de Kerautret et de Kernaou (aujourd'hui tous deux en Langolen). En 1448, un Geoffroy Gueguennou apparaissait pour ces deux seigneuries mais était décédé avant 1454, lorsque meurt sa veuve Aliz Quemarchec (ADLA, B 2008/6). Notre Geoffroy Gueguennou est mentionné en 1488, dans l'aveu de la seigneurie de la Roche-Helgomarc'h (ADLA, B 2035/3, fol. IV ; vo et fol. V) pour des biens à Kerautret et au Guilly (Langolen).

198. Non pas “ de Treguien ” comme propose Fréminville. Seigneur de Trégain en Briec, *Traonlevenez* – aujourd'hui Toulavenez – en Cast et Kerlobret en Châteaulin. Jean (III) de Trégain avait succédé à son père Jean (II) pour les deux premières seigneuries en 1472 (ADLA, B 1129/1). Et il avait succédé à sa mère Clémence de Lanros en 1475 (ADLA, B 2008/5). Il apparaît à nouveau en 1488, dans l'aveu de la seigneurie de la Roche-Helgomarc'h (ADLA, B 2035/3, fol. III et III vo) et semble être décédé vers 1510 (ADLA, B 1129/2).

199. Nous n'avons pu déchiffrer le nom de tous les tenanciers de Trégain, aucun Le Gal n'apparaît parmi les noms lus.

200. Il est fort probable qu'il soit le fils d'Alain, seigneur de la Boessière-Ederne et frère de Yvon, qualifié de cadet vivant dans les années 1469-1479, tous deux cités dans une généalogie des Trégain (BnF, Cabinet d'Hozier, 9005). Le manoir de la Boixière est alors sur le point de passer à la famille de Trégain, au travers d'une autre alliance.

201. Non pas “ Millot ” comme le propose Fréminville. Non identifié, doit-on les identifier à la famille Allet à Quimperlé en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 161).

*Les nobles de Tregourez.*

Guillaume de Kerguz, archer en brigandine.

Hervé du Quinquis, *idem*.

*Les nobles de Laz*

Henry le Glaz, archer en brigandine. – Injonction d'avoir paige et mettre noble homme pour luy au lieu d'Orges Larmor par qui il paraît.

*Les nobles de Corray.*

Guillaume le Corre, en brigandine et vouge.

*Du haut Corlay.*

Guillaume de Guergorlay, archer en brigandine, injonction d'un autre cheval.

Maistre Jehan le Rochedec, archer en brigandine.

Morice Poulain, *idem*.

Perenele Hamon, *idem*.

Alain du Bois Berthelot, *idem*.

[p. 347]

*Les nobles du vieux bourg de Quintin.*

Jehan Frigat, pour son père, archer en brigandine, injonction d'ung cheval.

Louis Perien <sup>202</sup>, pour son père, *idem*.

Perot Perotin, pour son père, *idem*.

Jehan le Maistre, *idem*.

Perceval Mahé, *idem*.

*Les nobles de St. Mayeuc.*

Olivier du Mar <sup>203</sup>, en brigandine, injonction d'un homme d'armes de déffense en sa compagnie.

Philippe Thomelin, pour son père, *idem*.

Jacquette Bosihier <sup>204</sup>, par Jehan Pocart le jeune, archer en brigandine.

Mahé de Kerantaon, pour son père, archer en brigandine.

Jehan Pocart, pour son père, *idem*.

Yvonet Audren, partable tenant fief noble, *idem*.

---

202. **Perrin.**

203. **Mur.**

204. « **Peut-être Boscher** »

*Les nobles de Plussulien.*

Henry Kerguennou, pour son père, archer en brigandine.

Guillaume le Galoudec, *idem*.

*Les nobles de Laniscat.*

Jehan le Correc, comparu en robe et o luy Guillaume [p. 348] le Double, aussi en robe. – Injonction de tout habillement pour archer et pour deffault de comparoir dûement est sa terre saisie et prise en la main du Duc.

Guillaume le Fresne de Keryolet, en brigandine.

Guillaume de Lannion, en brigandine et vouge.

Christophe du Pont.

*De Plounévez-Quintin.*

Charles de Quenech-Quivily, archer en corcelet et o luy Jehan de Quenech-Quivily son fils, homme de déffense.

Robert Dounouassay<sup>205</sup>, archer en brigandine.

Charles Provost, *idem*.

Yvon le Guz, pour son père, archer en brigandine. – Injonction d'ung autre homme et d'ung autre cheval.

Jehan le Gac, pour Jehanne, archer en brigandine.

Jehan de la Harmoy, par Jehan le Bastard, archer en brigandine, et injonction d'ung autre cheval.

*De St. Martin des Prez.*

Jehan du Mur, par Henry du Mur son frère, archer en brigandine. – Injonction d'ung autre archer.

*Les nobles de St. Gilles-Pligiau.*

Alain Penpoulou, archer en brigandine. – Injonction d'ung autre cheval et d'ung cavalier en sa compagnie.

[p. 349]

Jehan Casselou<sup>206</sup>, archer en brigandine, injonction d'ung archer en sa compagnie.

Jehan Dangou<sup>207</sup>, archer en brigandine.

Hervé du Quellenen<sup>208</sup>, par Rolland son fils, *idem*.

Bertrand Hamon, par Rolland son fils, *idem*. – Injonction d'ung autre archer en sa compagnie.

Olivier le Foretier, par Jehan Christophe, archer en brigandine.

Olivier Nédélec, *idem*.

---

205. **Drouallan.**

206. **Castellou.**

207. **Dagorn.**

208. **Quellenec.**



*Les nobles de Bothoa*

Jehan de Quenech-Quivily, par Yvon son frère, archer en brigandine.

Geffroy de la Garenne, par Charles de la Garenne, *idem*.

Jehan de Lestouret, *idem*.

Yvon le Voër<sup>209</sup>, *idem*.

Guil. Jourdain<sup>210</sup>, *idem*.

Guillaume Caignol, pour son frère, *idem*.

Alain de Duadal<sup>211</sup>, *idem*.

Jehan Richard, *idem*.

Pierre le Manach, pour son père, *idem*.

Morice de la Garenne, *idem*.

Guillaume le Soulaër, *idem*, avec injonction de gorgerette.

[p. 350]

Geffroy Le Noir, archer en brigandine.

Morice Kerxenené<sup>212</sup>, *idem*.

Pierre Plezidy, *idem*.

Alain du Bois-Berthelot, curateur de Jehan du Bois-Berthelot, mineur, *idem*. – Injonction d'ung autre cheval et d'ung autre homme de déffense en sa compaignie.

Guillaume le Clerc, archer en brigandine. – Injonction d'ung autre archer en brigandine à cheval.

Geoffroy Bogar, en pal et vouge.

Charles de Becmeur de Loquellec<sup>213</sup>, comparu en robe pour son père, et a le dict sire du Pont, dict qu'il est de sa maison et qu'il se trouverait en bon suffisant habillement d'archer, toutes les fois que besoing seroit ; archer en brigandine. En marge sur la remontrance du procureur de Corn., sa terre est saisie et l'exécution suspendue jusqu'à sçavoir le bon plaisir du duc.

LES NOBLES DES CHASTELLENIES DE CONCQ-FOUESNANT  
ET DE ROSPORDEN.  
FOUESNANT

Alain Morvan, pour le mineur de Rospiec, en brigandine et vouge.

Guillaume le Stanguer, *idem*.

Priou le Goff<sup>214</sup>, en brigandine et javeline.

---

209. **Meur, seigneur de Botert.**

210. **Seigneur de Pellan.**

211. **Daoudal.**

212. **Keraméné.**

213. **Loqueltas.**

214. **Riou.**

[p. 352]

Roland Lesandevéz<sup>215</sup>, par Guillaume Lesandevéz son fils, en brigandine et javeline.

Guill. Cariou, en brigandine et vouge.

Jehan du Bot, archer en brigandine.

Hervé le Rousseau, en brigandine et vouge.

Laurent le Rousseau, archer en brigandine.

Bertrand Martret, par Yvon Tanel, archer en brigandine.

Jehan Guillou, par Dom Jamet Provost, *idem*.

Louis le Digloeréc<sup>216</sup>, par Jehan son fils, archer en brigandine et vouge.

Jehan le Conquer<sup>217</sup>, pour luy et sa mère, archer en brigandine.

Jehan de Kerouant, parce qu'il est vieil, il a fait comparoir Guillaume Le Gall, archer en brigandine.

Jehan Thebaut, archer en brigandine.

Jacques Lesmaës, *idem*.

Mahé Soubis, *idem*.

Jehan Keranrais, par Jehan la Combarde, *idem*.

*Les nobles de Perguet-Banodet.*

Alain de Lesaudevez, en brigandine et vouge<sup>218</sup>.

Raoul le Gallay, *idem*.

[p. 352]

*Les nobles de Pleven.*

Jehan de Kerguet, archer en brigandine et o luy,

---

215. On doit supposer que Roland été décédé en septembre car le duc s'adresse à Guillaume pour rendre des comptes sur les deniers du port de Quimper (CORCUFF (Marie André), *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne d'après le registre des lettres scellées en chancellerie en 1486-1487*, thèse dactylographiée de l'Ecole nationale des Chartes, 1987, acte 63).

216. **Seigneur de Lespont.**

217. **Congar.**

218. Le 26 mars 1480, il reçoit un dédommagement du Duc se rapportant à un navire de 240 tonneau lui appartenant et commerçant avec le Portugal (POULLELAOUEN (Jacques), *Les activités de la Chancellerie du Duché de Bretagne en 1480*, mémoire de maîtrise dactylographié, Brest, 1982, acte 320, fol. 62 vo). Il fut miseur de Quimper de 1468 à 1478 (□□□), fermier du billot de Cornouaille en 1462 (VENNEUGUES (Laurent), *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne en 1462*, mémoire de maîtrise dactylographié, Brest, 1988, acte 964, fol. 127 vo), 1468 (KERMARREC (Marion), *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1468*, mémoire de maîtrise dactylographié, Brest, 1991, acte 749, fol. 148 vo), 1472, 1479 et 1480 (□□□), fermier des ports et havres de Cornouaille en 1467 et 1480 (□□□) et fermier de l'impôt des évêchés de Cornouaille, en 1473, et de Rennes, en 1475-1476 (□□□). Décédé avant 1487, il laisse pour veuve Marguerite de Tréanna (CORCUFF (Marie André), *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne d'après le registre des lettres scellées en chancellerie en 1486-1487*, thèse dactylographiée de l'Ecole nationale des Chartes, 1987, acte 63).

Yvon Servan, *idem*.

Louis Kergos, en brigandine et vouge.

*Les nobles de Locaman.*

Jehan Provost, archer en brigandine.

Jamet de Pestivien, en brigandine et vouge.

*Les nobles de St. Evarzec.*

Jacob du Bot <sup>219</sup>, archer en brigandine.

*Les nobles d'Ergué Armel.*

Jehan Toulmaen <sup>220</sup>, par Henri Keranrais, archer en brigandine.

Michel de Coatanezre, par Guillaume Le Guen, en brigandine et javeline.

Guillaume Kergonan <sup>221</sup>, en brigandine et vouge.

*Les nobles de Nevez.*

Guill. Le Gall, archer en brigandine.

Guillaume Binquir, *idem*.

*Les nobles de Nizon.*

Maurice le Quinquis <sup>222</sup>, par Guillaume son fils <sup>223</sup>, archer en brigandine.

Louis de la Villeneuve <sup>224</sup>, *idem*.

*Les nobles de Trégunc.*

Jehan de Kerguern <sup>225</sup>, archer en brigandine.

Louis Goarlot, à deux chevaux, archer en brigandine, avec injonction d'un autre archer.

Jehanne Douvoiielen <sup>226</sup> et son fils, par Guill. du Bot, archer en brigandine.

Guillaume Le Louch, à deux chevaux, archer en brigandine.

*Les nobles de Lanriec.*

Yvon Le Moigne, archer en brigandine.

---

219. Fils d'Even du Bot, cf. ROSMORDUC (Comte de) [arrêts de maintenue de noblesse recueillis par], *La Noblesse de Bretagne devant la Chambre de Réformation, 1668-1671*, Saint-Brieuc, l'auteur, 1896, t. I, p. 24-25.

220. Seigneur du Toulven. Descendant de Guillaume Toulmaen, cité en 1426 (Torchet, p. 118).

221. Seigneur de Kergonan. Descendant de maître Guillaume cité en 1426 (Torchet, p. 118).

222. Du Plessix-Nizon. Seigneur du Plessix-Nizon. Il décédera en 1485 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1227).

223. Seigneur du Plessix-Nizon. Il succédera à son père en 1485 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1227).

224. De la Rue-neuve ? Probablement seigneur de Lestominy.

225. Seigneur de Kerguern.

226. **Drouallen**.

Raoul Kervégan<sup>227</sup> et sa mère<sup>228</sup>, par Guillaume Calloch, archer en brigandine.

*De Beuzec-Concq.*

Charles Le Scanff, archer en brigandine. – Injonction d'un homme de déffense en sa compagnie.

Raoul du Stanc-Bihan<sup>229</sup>, archer en brigandine.

Jehan Trévaré, par Hervé son fils, *idem*.

Guillaume Kermesloan mineur, par Louis Tiec, en pal et vouge.

Marc Le Coroller<sup>230</sup>, archer en brigandine.

Marguerite, fille mineure de Guillaume de Lesongar, par Yvon Matigny, archer en brigandine.

[p. 354]

*Les nobles de Melen\* et Cadol.*

[Il faudrait ajouter ici *Jehan du Perrier*, sieur de Coet Canton, cité parmi les hommes d'armes]

Henry Hemery<sup>231</sup>, archer en brigandine.

Jehan Hemery<sup>232</sup>, *idem*.

M<sup>e</sup> Yves Gouhan<sup>233</sup>, par Jehan Pencanvern, *idem*.

Guillaume Coat Huon, par Raoul son fils, *idem* et vouge.

Alain Maholt<sup>234</sup>, archer en brigandine.

Alain Droniou<sup>235</sup>, *idem*.

Yvon Le Moël<sup>236</sup>, par Thomas Rouxel, en brigandine et javeline.

Jehan Le Hemery<sup>237</sup>, pour Alain Le Peltier<sup>238</sup>, archer en brigandine. Et au regard de Pierre

---

227. Seigneur de Kerbuzart et Kervichart, rendra avec pour la succession de sa mère en 1496 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1223).

228. Jeanne de Tréanna, morte en 1496 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1223).

229. **Raoul Keranrais**.

230. De Penlan.

\* *Melen* est ici pour *Melgven* ; nous avons parlé ailleurs de cette paroisse.

231. Il est permis de supposer qu'il descende d'Henry Hemery cité en 1426 à Coataven – *Coataguen* – cf. TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 125.

232. Il est permis de supposer qu'il descende de Jehan Hemery cité en 1426 à Kerousic cf. TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 125.

233. L'aveu de Coat-Canton en 1480 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1224/1, ligne 433-434) mentionne des terres " Jehan Le Moel et es à presant à mestre Yves Jouhan à Coetmaen et Coetezequel ". Il y est à nouveau mentionné dans l'aveu de Coat-Canton en 1494 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1224/2, ligne 167).

234. Seigneur de Minuellou Selon l'aveu de Coatcanton en 1480 un Riou Mahaut y possède des terres (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1224, lignes 84-85).

235. Probable seigneur de Kergoat et ancêtre de Pierre Droniou cité en 1536.

236. Peut-on l'apparenter à Yvon Le Moën, cité en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 125), au Boutiez ? On ne connaît pas quelle fut sa certaine parenté avec Jehan Le Moel prédécesseur d'Yves Jouhan à Coetmaen.

237. Qu'il représente un autre permet de croire qu'il s'agit d'un cadet n'ayant pas hérité d'un seigneurie.

238. Les aveux de Coat-Canton (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1224/1 et /2) mentionnent plusieurs

Hemery, ne s'est aucunement présenté pour empêcher sa défaite et servir à son excuse ; et a dict le dict Yvon de Tréanna qu'il estoit allé de son commandement pour enregistrer la montre des francs-archers de l'evesché de Vennes. – archer en brigandine

*Les nobles de Kernevel.*

[nota : Sources : Bibl. mun. de Saint-Brieuc, collection de Boisgeslin, correspond à Fréminville, p. 354-355]

Dame Jehanne du Juch <sup>239</sup>, veuffve de deffunct messire Riou de Rosmadec <sup>240</sup>, seigneur en son temps dudict lieu à presanté et faict comparoir pour elle Jehan Saint Juzel, en brigandine.

Maistre Yves Bleuchet <sup>241</sup>, archer en brigandine.

Yvon Le Gal <sup>242</sup>, archer en brigandine.

*Les nobles de Tourch <sup>243</sup>.*

[nota : Sources : Bibl. mun. de Saint-Brieuc, collection de Boisgeslin, correspond à Fréminville, p. 355]

Jehan de La Rivière <sup>244</sup>, archer en brigandine.

*Les nobles de Scaezre.*

Guillaume Coat Fourry, archer en brigandine.

François du Coëdic <sup>245</sup>, *idem*.

Guill. Kermerien, *idem*.

Jehan Savary, mineur, par Jehan le Mean, *idem*.

Guill. Daniel, *idem*.

Guill. Landrain, *idem*.

Guillaume Arthur, en brigandine et vouge.

---

Le Portier pendant aucun ne semble noble.

239. Dame de Goarlot. Elle décédera à son tour en 1488 et sera inhumée aux Cordeliers de Quimper (TREVEDY, “ Ce qui reste des anciens nécrologes... ”, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 99).

240. De la famille de Rosmadec-le-Petit aussi appelé Rosmadec-Goarlot. Selon l'aveu fourni par sa veuve il décéda en avril 1480 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2070), et d'après le nécrologe des Cordeliers de Quimper, il fut inhumé le 8 mai 1480 (TREVEDY, “ Ce qui reste des anciens nécrologes... ”, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 99). Son rachat fut été traité en la même année 1480 et donné à Ramonnet de Boissy et Alain de Tréanna (POULLELAOUEN (Jacques), *Les activités de la Chancellerie du Duché de Bretagne en 1480*, mémoire de maîtrise dactylographié, Brest, 1982, acte 496, fol. 99).

241. Peut-être apparenté à maistre Henry le Bleuhec cité en 1426 dans la paroisse voisine de Tourc'h au Rest et à Ty An Lagat Du ; cf. TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p.114 – Hervé Torchet a lu “ Blanchet ” ce que nous lisons “ Bleuhec ”.

242. Fréminville propose *Le Gac* et le présente comme homme à la dame de Rosmadec.

243. Ici n'apparaît qu'un seul noble, les détenteurs des autres manoirs (Coat-Heloret, Kergonar et Le Rest) demeurants dans d'autres paroisses.

244. Seigneur de La Rivière (ou *du Ster*).

245. Seigneur de Kergoualezre.

*Les nobles d'Elyent.*

[nota : Sources : Bibl. mun. de Saint-Brieuc, collection de Boisgeslin, correspond à Fréminville, p. 356-357. La paroisse d'Elliant comprenait les trèves de Rosporden, Saint-Yvi et Locmaria-Hent devenus aujourd'hui les communes de Rosporden et Saint-Yvi. Pour être complet il faudrait y ajouter Jehan Tromelin, seigneur de Botbodern et Charles de Tréanna, seigneur de Tréanna, cités parmi les hommes d'armes.]

Jehan Alanyou, archer en brigandine.

Raoul Amezre <sup>246</sup>, en brigandine et javeline

Hervé Quillyen <sup>247</sup> par Thebaud, son filz, en brigandine <sup>248</sup> voulge

Arthur de Lesmaes <sup>249</sup>, archer en brigandine.

Jehan Kerzedec <sup>250</sup> par Thebaud, son fils, archer en brigandine.

Guillaume Salou <sup>251</sup>, archer en brigandine.

Henry Landanet <sup>252</sup>, en palletoc voulge.

Allain Danyel <sup>253</sup>, archer en palletoc.

[p. 356]

Bernard de La Lande <sup>254</sup>, en brigandine et javeline.

Jehan de Kerminhy <sup>255</sup>, archer en brigandine.

**LES NOBLES DE LA CHASTELLENIE DE QUIMPERLÉ.**

*Les nobles de Riec*

Henry le Brenzre <sup>256</sup>, archer en brigandine.

---

246. Seigneur de Kerrouant, en Elliant. Descendant de Jehan cité en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 112). Il est ancêtre de Marie Amezre, dame de Kerrouant en 1540 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1235/4, aveu de Tréanna).

247. Seigneur de Boisdaniel, en Elliant. Descendant de Allain cité en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 112).

248. Fréminville précise " archer en brigandine ".

249. Seigneur de Kerverniou, en Elliant. Descendant d'Yvon, seigneur de Kerverniou en 1447 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1212/10). Il pourrait s'agir du même Arthur qui rend aveu en 1538 pour Kerverniou (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1212/10).

250. Non pas *Kersidec* comme propose Fréminville. Seigneur de Keredec en Elliant. Cité dans l'aveu de Coatcanton en 1480 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B1224). C'est probablement le même qui passe accord avec les paroissiens d'Elliant en 1502 pour maintenir ses armoiries dans l'église paroissiale.

251. Seigneur du Tougoat en Saint-Yvi. Décédé vers 1490, laissera pour veuve Marie de Tréanna.

252. Seigneur de Landanet, en Elliant. Descend de Jehan anobli en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 112). C'est sans doute le même Henry qui rend aveu pour Landanet en 1540 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1214).

253. Seigneur de Trévinec. Descendant de Ernault cité en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 113).

254. Seigneur de Popty en Elliant. Descendant d'Henry cité en 1426 (TORCHET (Hervé), *La réformation des fouages de 1425 (26) dans l'évêché de Cornouaille*, 2002, p. 112).

255. Seigneur de Kerminy, aujourd'hui en Rosporden. Frère de Yvon Kerminhy (BIHAN (Yvon), *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1477*, mémoire de maîtrise dactylographie, Brest, 1991, actes 934, fol. 164 et 796, fol. 148).

256. « **Bruezre = La Bruyère** ».

Henry Lescoet, *idem*.

Guillaume Ansquer, *idem*.

*Les nobles de Banalec.*

Guéguen Sylvestre, par Alain <sup>257</sup>, archer en brigandine.

Charles Le [Vestle] <sup>258</sup>, mineur, *idem*.

Jehan Coat Salliou, archer en pal.

Jehan Le Deust <sup>259</sup>, *idem*.

Jehan La Molen <sup>260</sup>, archer en brigandine.

*Les nobles de Clohars-Carnoët.*

Robin de la Sauldray, archer en brigandine.

Jehan Juquel, par Jehan Le Roy, *idem*.

Jehan Cadoret, *idem*.

*Les nobles de Moëlan.*

Henry Keravel, en brigandine et vouge.

Silvestre Kerlouarnec, archer en brigandine.

[p. 357]

Jehan Glarros <sup>261</sup>, en brigandine et guisarme.

Jehan Derrien, archer en brigandine.

Pierre Kermogoar, *idem*.

Et dampus a remonstré le dict procureur de Cornouailles, à mes dicts sieurs les commissaires en l'absence dudict Kermogoar, les facultés et richesses du dict Kermogoar, pour raison desquelles et selon les instructions des monstres, il est subject à fournir homme d'armes contre la prochaine monstre sur peine de la saisie de ses fiefs et héritaiges.

Marguerite de Kermogoar, mineure, dame du Verger, par Yvon Kerimel.

*Les nobles de Lothéa.*

Henry de Queblen <sup>262</sup>, par Jehan de Queblen, archer en brigandine, et o luy Pierre Lingoet, *idem*.

---

257. Seigneur de Keranquelven en 1496 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2058).

258. Charles Le Vestle, seigneur du Menec, fils d'autre Charles mort en 1471 (LE MAÎTRE (Louis-Pierre), " Les manoirs du canton de Bannalec. 2 Bannalec ", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1995, p. 257).

259. Peut-être doit-on lire Le Deuff. En 1474, on trouvait Marguerite veuve de Guillaume Le Deuff au manoir du Quinquis (LE MAÎTRE (Louis-Pierre), " Les manoirs du canton de Bannalec. 2 Bannalec ", dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1995, p. 262).

260. Seigneur du Quilio.

261. **Glazros**.

262. Il décédera en 1495, laissant, entre autres, à sa veuve, le manoir de Lennès en Mellac (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2070).

*Les nobles de St. Michel de Quimperlé.*

Charles leVelde <sup>263</sup>, par Jehan le Guern, archer en brigandine.

Jehan Jacquet <sup>264</sup>, par Hervé son fils, *idem*.

Jehan le Dimah, *idem*.

Yvon Jacquet, *idem*.

Yvon Tabouec, *idem*, pour lui et son aïeul.

Yvon des Portes, *idem*.

[p. 358]

Prigent Harnou, partable, tenant fief noble, par Guillaume Jouhan, archer en brigandine.

*Les nobles de St. Colomban de Quimperlé.*

Henry le Diguédet <sup>265</sup>, archer en brigandine.

Jehan L'Abbé, par Jehan Jacquet, *idem*.

Jacob de Kermorial, en pal et vouge.

Henry le Bourgeois <sup>266</sup>, en brigandine et javeline.

*Les nobles de Tresvoux.*

Yvon Donvers <sup>267</sup>, archer en brigandine.

Michel Kerlouarnec, *idem*.

*Les nobles de Beq.*

Henry de Kermorial, archer en brigandine.

*De Querrien, près Quimperlé.*

Maistre Jehan de Cambout, archer en brigandine.

Jehan sieur de Cambout, par Guill. Olivier et Henry Genillat, archers en brigandine. Et dampuis a le dict procureur de Cornouailles montré auxdicts commissaires la faculté et richesse du dict de Cambout, selon lesquelles et les instructions desdicts monstres, il est subject à fournir homme ; ce qui a esté ordonné par lesdicts commissaires, neanmoins en son absence est commandé [p. 359] luy intimer qu'il le fournisse contre les premières monstres.

---

263. **Vestle**.

264. « **Juquel en 1427** ».

265. Lire Digoedec. Fils de Robin Digoedec (LEGUAY (Jean-Pierre), "La ville de Quimperlé du xii<sup>e</sup> au début du xvii<sup>e</sup> siècle", dans *L'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, des origines à la Révolution*, CRBC / Amis de l'Abbaye Sainte-Croix, Brest/Quimperlé, 1999, p. 137). Il vivra encore en 1493 (LEGUAY (Jean-Pierre), "La ville de Quimperlé du xii<sup>e</sup> au début du xvii<sup>e</sup> siècle", dans *L'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, des origines à la Révolution*, CRBC / Amis de l'Abbaye Sainte-Croix, Brest/Quimperlé, 1999, p. 137).

266. Probablement apparenté à maître Lorans Le Bourgeois et son frère maître Guillaume cités en 1500 (LEGUAY (Jean-Pierre), "La ville de Quimperlé du xii<sup>e</sup> au début du xvii<sup>e</sup> siècle", dans *L'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, des origines à la Révolution*, CRBC / Amis de l'Abbaye Sainte-Croix, Brest/Quimperlé, 1999, p. 137).

267. **Donard**.



Maistre Guillaume du Cambout, par Yvon Cothon, archer en brigandine.

Alain Lagadec, en brigandine et pertuisanne.

Jehan Toutenoutre Kerlennec, archer en brigandine.

Olivier de Stang Hingant, en brigandine et javeline.

*Les nobles de Loc Guénolé.*

Geoffroy de Kerverhean, en brigandine et vouge.

**LA CHATELLENIE DE CHÂTEAULIN.**

*Les nobles d'Argol.*

Henry Le Men, en vouge et pal.

*Les nobles de Plomodiern.*

Hervé du Riblé, archer en brigandine, et o luy Jehan Tulguen, archer en brigandine.

M<sup>e</sup> Jehan Tymen, *idem*.

Pierre Kerpaen, *idem*.

Jehan Geffroy, *idem*.

Jehan de Liscoet, en brigandine et o luy Yvon le Maen, *idem*.

[p. 360]

Jehan fils mineur de Lanniliau <sup>268</sup>, ses mère et ajeule, ont faict comparoir pour eux Gabriel Briant, en brigandine.

Jehan le Rest, par Jehan son fils, archer en pal.

Henry Guiot, archer en pal.

*De Plonevez-Porzay.*

Jehan Sainct-Guevel <sup>269</sup>, par Guillaume Capitaine, archer en brigandine.

Nicolas le Coing, *idem*.

Yvon Caradec, archer en pal.

Henry Caradec, en pal.

Marguerite de Rosnivinen, veuve de Jehan Herger, par Guegan de Locty, archer en brigandine.

Bertrand Keryver <sup>270</sup>, pour luy et sa mère, archer en brigandine.

*Les nobles de Quemeneven.*

Riou Coatsquiriou <sup>271</sup>, archer en brigandine.

268. Lire *Lanviliau*.

269. **Saint-Juzel**.

270. « **Keryar, seigneur dudit lieu** ».

271. Les Quoetsquiriou sont seigneur dudit lieu en Quéméneven. En 1488, Riou Quoetsquiriou tient la terre Riou Lesmaes à Lespriten [Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2035] en Briec. En 1471, Alain Moysan

Olivier Coatsquiriou, par Hervé son fils, *idem*.

*Les nobles de Cast.*

Louis <sup>272</sup> et Pierre <sup>273</sup> de Tréouret, archers en brigandine.

*Les nobles de Dineault.*

Daniel Coat Ronan, de bas estat, tenant terre noble, en pal.

[p. 361]

*Les nobles de Landrévarzec.*

[nota : Sources. : Bibl. mun. de Saint-Brieuc, collection de Boisgeslin (confirmer ?). Les paroisses de Brieuc et de Landrévarzec étaient alors géographiquement différentes de leurs découpages actuels : aujourd'hui Landrévarzec comprend les manoirs de Penayen – alors aux du Guern/De Launay – et de Lezodevet – aux Lesandevet]

Guillaume Kerguelen <sup>274</sup>, par Thebaud <sup>275</sup>, son filz, archer en brigandine.

Yvon Page, archer en brigandine <sup>276</sup>.

*Les nobles de Hanvec.*

Alain de Kerliver, par Jehan de Kerliver son fils, archer en brigandine, et o luy Yvon Bassenec <sup>277</sup>, *idem* et vouge.

Jacob Omnès, *idem*.

Jehan Galloys, pour son père, archer en brigandine.

*Les nobles de Rosnohan.*

Jehan Omnès, archer en brigandine et pertuisanne

Guillaume Martin, archer en brigandine et javeline.

Jehan du Parc <sup>278</sup>, archer en brigandine, et o luy Guillaume du Cleuziou, *idem*.

Peron Kermodiern, par Henry son fils, *idem*.

Yvon du Rible, par Jehan Geffroy, *idem*.

---

était son cause ayant dans une affaire avec Canevet de Kerfors (Archives départementales du Finistère, 32 J 81, pièce du 8 juin 1471).

272. Seigneur de Tréouret, il succéda à ses parents Pierre (de) Tréouret et Adélice (an) Rohou respectivement les 31 mai 1459 et 6 juillet 1475. Il semble qu'il soit décédé en 1486 (BnF, Pièce Originale 2880).

273. Fils aîné de Louis, partagé avec son frère Jacob le 19 juillet 1486, vivait encore en 1513 (BnF, Pièce Originale 2880).

274. Seigneur de Keranroc'h. D'après une généalogie de leur famille établie en 1648 (BnF, PO 1606, fol. 6), ce Guillaume deuxième du nom épousa le 2 août 1449, Blanche de Launay, de la maison de Penanyen en Brieuc, il survécut à son fils et est encore cité le 4 août 1492 (Archives nationales, M 445, dossier VII, *de Kerguelen*, fol. II).

275. Selon la même généalogie, ce Thebaud se maria le " 9<sup>e</sup> may 1476 avec Marye du Rusquec ", deviendra seigneur de Keranroc'h et décédera " à la bataille de Saint Aubin du Cormier, le 28<sup>me</sup> Juillet 1488 ".

276. Yvon Le Page annobli en 1474, seigneur de Kerbernez, il prit le nom de sa terre, Kerperennes (POTIER de COURCY (P.), *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Floch, Mayenne, 1890, t. II, p. 122.).

277. **Bossenec**.

278. Seigneur du Parc.

*Les nobles de Lopérec.*

Richard de Penguern <sup>279</sup>, par Yvon son fils, en brigandine.

Alain du Cleuziou, *idem*.

[p. 362]

François, fils mineur de Jacob le Boulguen, par Guillaume Cadiou, *idem*.

*Les nobles de Quimerch.*

Olivier Lansulien, archer en brigandine.

Olivier Hemery, par Jacob le Breusre, *idem*.

Rousseau Kergadelen, en brigandine et vouge.

Auffroy le Barbu, par Jehan le Barbu, *idem*.

*De Sainct Ségal.*

Jehan Kerevaer <sup>280</sup>, par Yvon Lestorgat, archer en brigandine.

*Les nobles de Brasparts.*

Jehan Tymziau, archer en brigandine.

Jacques de Landivisiau, par Yvon de Kerneguet, en brigandine et javeline.

Alain Autret, en hebregeon \* et vouge.

Antoine de Mescanvel, en brigandine et vouge.

*Les nobles de Locquiomel.*

Guillaume de Tréouret, en pal et vouge.

Yvon du Quélenec, pour luy et sa mère, en pal.

[p. 363]

*Les nobles de Pleiben.*

Yves de Tresiguidy <sup>281</sup>, arbalestrier en brigandine.

Charles de Tresiguidy, *idem*.

Jehan de Kerperennes <sup>282</sup>, par Yvon son fils, *idem*.

Yvon de Lanilouet <sup>283</sup>, archer en brigandine et pertuisane.

Derrien de la Boëssière <sup>284</sup>, à deux chevaux, archer en brigandine.

---

279. **Seigneur dudit lieu.**

280. **Kaer.** Comprendre Keraer. Seigneur de Kerbriant.

\* *Hebregeon*, pour *haubergeron* ; c'était une cotte de maille plus légère et moins forte que l'ancien haubert.

281. Seigneur de Tresiguidy.

282. Seigneur de Kerneguet.

283. **Lanlouet.** Corriger en Lainlouet. Seigneur de Leinlouet.

284. Seigneur de la Boëssière. Fils d'Yvon de la Boëssière et d'Havoise de Guengat, il succéda à son père en 1456 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1143).

Olivier de Quillien <sup>285</sup>, en brigandine.

Thomas le Roy, archer en brigandine, pour Yvon son fils.

Jacob de Poulmic <sup>286</sup>, *idem*.

*Les nobles de Lennon.*

Raoul Autret, par Jehan son fils, archer en brigandine.

*Les nobles de Lothey.*

Hervé de Launay, pour luy et sa mère, archer en brigandine. – Injonction d’homme de deffense.

Jehan le Moal, en pal et vouge.

*Les nobles de Gouézec.*

Jehan Poulmic a faict comparoir <sup>287</sup> pour luy Jehan Caradec, archer en brigandine, Jehan de Scevenne, *idem*.

Riou de Lesmaes <sup>288</sup>, par Guillaume Toullec, *idem*.

[p. 364]

Jehan Poulhan, en brigandine et javeline.

Alain le Joncour, par Yvon son fils, archer en brigandine.

Louis le Normand, pour Jehan son fils, *idem*.

*Les nobles de Lannederne.*

Yvon Kerarun, en pal et javeline.

Henry Kerrarun, en brigandine et vouge.

*Les nobles de Loqueffret.*

Anceau de la Marche de Bodriec, archer en brigandine, à deux chevaux et o luy

Yvon Urgoet, archer en brigandine.

Maistre Bertrand du Rusquec, par Guillaume Eonnet, archer en brigandine.

**LES CHASTELLENIES DU HUELGOET, CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU  
ET LANDELEAU.**

*Les nobles de la Feillée.*

Anceau de Botmeur, archer en brigandine, et dampus a remonstré le procureur de Cornouailles, à messieurs les commissaires, que le dict Botmeur tenoit heritage de six à sept vingt livres de rente,

285. Seigneur de Quillien. Fils de Jean a qui il succéda en 1465 (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 1145).

286. Seigneur de Kervern.

287. **Seigneur de Trogurun.**

288. Les Lesmaes sont seigneur de Lesmez et de Roscannou en Gouezec. En 1488, il est fait mention de terre à Riou de Lesmaes à Lespriten (Briec) et Saint-Huel (Langolen) [Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2035]. En 1471, Alain Moysan était son cause ayant dans une affaire avec Canevet de Kerfors (Archives départementales du Finistère, 32 J 81, pièce du 8 juin 1471).

en cet evesché, sans com-[p. 365]prendre l'outre plus, et l'avoit trouvé par enqueste, sur quoy a esté enjoinct audict de Botmeur absence, avoir homme de deffense en sa compagnie et commander le luy intimer.

*Les nobles de Berrien.*

Yvon Riou, en brigandine et vouge.

Guillaume de Kernigues, *idem*.

Jehan le Seneschal, pour Henry son fils, *idem*.

*Les nobles de Plougé*<sup>289</sup>.

Louis Moreau, archer en brigandine.

Rolland et Olivier Derrien, archer en brigandine.

*Les nobles de Plounevez-du-Faou.*

Jehan Bizien, archer en brigandine.

Hervé Vinet, *idem*.

Mahé le Forestier, pour Guillaume son fils, *idem*.

Yvon Kernech, *idem*.

Jehan Kermanach, pour Hervé Bizien, *idem*.

Guillaume Roland, en brigandine et javeline.

*De Chasteauneuf-du-Faou.*

Giles le Glas a fait comparoir pour luy Guillaume le Dantec, archer en brigandine.

[p. 366]

Guillaume de Rosily, en brigandine et fusil \*.

Guillaume du Bot, archer en brigandine.

Alain de Keraër, par Jehan Kerdreffec, archer en brigandine.

*Les nobles de Landelleau.*

Jehan Lohennec, archer en brigandine et o luy,

Jehan Coten, *idem*.

Guillaume Ansquer, *idem*.

Aufroy Bernard, par Guillaume Le Guern, *idem*.

Guillaume Kermanach, par Alain Guéguen, *idem*.

---

289. Lire *Plouyé*.

\* Voici le premier exemple d'arme à feu que nous ayant trouvé dans les montres de Basse-Bretagne, et on verra par ce qui suit, que ce *fusil*, ou *arquebuse*, était d'un usage fort peu répandu encore dans cette contrée, à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle.

*Les nobles de Cleden Poher.*

Louis de Coetqueran <sup>290</sup> de la Haye, archer en brigandine.

Charles de Kerdeffrec, *idem*, et o luy Henry son fils, *idem*.

LA CHASTELENIE DE GOURIN.

*Les nobles de Gourin.*

Thomas le Palay <sup>291</sup>, mineur, par Jehan Jamet, en brigandine et vouge.

[p. 367]

Le veuve Jehan le Gal, par autre Jehan Le Gal, *idem*.

Guillaume Guernarpin, *idem*.

Henry Kergoet, par Henry, son fils, *idem*.

Bizien le Trancher, en brigandine et javeline.

Jehan de Quenechquily, par Hervé le Quilliou, en brigandine.

Yvon Kergoet, par Louis Simon, *idem*.

Yvon Guegan, mineur, par Charles Keroüant, *idem*.

Pierre du Bot, pour Jehan son pere, en brigandine et o luy Pierre Madegace, coustilleur.

Jehan Kergoat Mengueffret, par Jehan son fils, archer en brigandine, et o luy Alain Treouret, archer en brigandine, et dampuis a remonstré le dict procureur de Cornouailles à mes dicts sieurs les commissaires, que le dict Kergoet tenoit heritaige de douze à treize vingt livres de rente, et son fils marié à femme qui tient plusieurs héritaiges ; demandant ledict procureur que mes dicts sieurs les commissaires le contraigne à faire homme d'armes et commandé de lui intimer.

Guillaume Kergoet, archer en brigandine et o luy Guillaume le Poyet, *idem*.

Bertrand Jouhan, pour sa mère, en pal et vouge.

*Les nobles du Faoüet.*

Marc Kerdudour, archer en brigandine.

[p. 368]

Louis le Rousseau, *idem*, et o luy Pierre Poyec.

Jehan le Garec, mineur, par Jehan le Breton, en pal et vouge.

*Les nobles de Guiscriff.*

Jehan Toutenoutre faict comparoïre pour luy Louis Toutenoutre, archer en brigandine.

Guillaume Guitaut, *idem*.

Henry de Kervenohel, *idem*.

Jehan de Kervenohel, *idem*.

---

290. **Coetqueveran.**

291. « Galay » pour « Gallays » ?

Tugdual de Kervenohel, *idem*.

Pierre le Rest, *idem*.

Guillaume Ansquer, *idem*.

Jehan Guegan, *idem*.

Jehan de Vessal, *idem*.

Bizien Toutenoutre, en pal et vouge.

Jehan Seueon, *idem*.

Jehan Guiader, archer en brigandine.

*Les nobles de Leuhan.*

Henry de Kersalaün, indisposé à servir.

*Les nobles de Langonnet.*

Jehan de Toulboudou, archer en cors.

Louis Bertrand, archer en brigandine.

[p. 369]

Jehan Provost, par Pierre, son fils, archer en brigandine.

Pierre Kerancourhin, *idem*, et o luy Guillaume Quémour, en brigandine.

**LA CHASTELENIE DE KERAHÈS, À PRÉSENT CARHAIX.**

*Les nobles de Maël-Pestivien.*

Olivier Prigent, à deux chevaux, en brigandine et vouge.

Louis Marion, en brigandine.

Guillaume Ropers, *idem*.

*Les nobles de Pestivien.*

Henry Floch, archer en brigandine.

Jehan Mengoret, *idem*.

Jacques de Botilyau, *idem*, injonction d'un autre archer en sa compagnie.

*Les nobles de Plusquellec.*

Pierre de la Boessiere, par Charles son frère, arbalestrier en brigandine.

Henry de la Boessiere, pour luy et Jehanne de Beaucour sa mère, archer en brigandine.

Bertrand de la Boëssiere, par Guillaume de la Boessiere, son père, archer en brigandine.

Jehan de Quenech Quivily, archer en brigandine.

[p. 370]

Charles Euzeno, archer en brigandine.

Charles Nivol, pour son père, *idem*.

Olivier de la Garenne, archer en brigandine et vouge.

Jehan du Vieux Chastel-Callac, par Olivier son fils, archer en brigandine.

*Les nobles de Duault-Quelen.*

Pierre de Kerprigent, archer en brigandine, et o luy Jehan Bonamy, *idem*. Injonction d'avoir trousse et gorgerette.

Jehan Rival, pour son père, archer en brigandine.

Jehan du Fou, *idem*.

Robert Kerdrein, en brigandine et vouge.

Yvon Stephan, pour son père, en pal et vouge.

Jehan du Bottazec <sup>292</sup>, en brigandine et vouge.

Roland de la Boëssiere, mineur, par Jehan Hervé, archer en brigandine.

Jehan Keryvon, *idem*.

Morice de Lochrist, archer en brigandine, et o luy Pierre Guillou, *idem*.

Daniel de Kerprigent, par Pierre son fils.

Jehan de Kerprigent Blesvin, arbalestrier en brigandine.

Jehan du Vieux Chastel du Follsou <sup>293</sup> et son fils, par Bertrand Coz, *idem*. – Injonction de trousse.

[p. 371]

Pierre Ernandeau, en pal et vouge.

Guillaume du Quelleneq, arbalestrier en brigandine.

Jehan de Kergroas, à deux chevaux, archer en brigandine.

Jehan Beaucour, arbalestrier en brigandine, et o luy Yvon le Moign.

*Les nobles de Plourah.*

Yvon Floch, en pal et vouge.

Jehan Gleveden, archer en brigandine.

Jehan Bocher, *idem*.

Alain Lamourou, *idem*.

*Les nobles de Scrignac.*

Yvon du Menes, archer en brigandine.

---

292. **Botlazec**.

293. Lire *Follesou*.



*Les nobles de Carnoet.*

Maistre Guillaume du Bois, par Guillaume Grantugen, à deux chevaux, en brigandine.

Guillaume de Kerautem, pour luy et son père, archer en brigandine.

Guillaume le Roux, pour Morice du Fou, *idem*.

Pierre du Combout, pour le mineur de Quernfrest, archer en brigandine.

Alain Serf, pour Jehan le Meryadec, en brigandine.

Guillaume Jourdain, *idem*.

Pierre du Bois, en pal et vouge.

[p. 372]

*De Plouguernevel.*

Pierre de Coathual, par Alain de la Garenne, archer en brigandine.

Jehan Bertrand, en brigandine et vouge.

Geoffroy le Fresne, *idem*.

Maistre Yves de Quenech Quivily a faict comparoir pour luy Jehan son fils, archer en corcelet [sic].

Pierre le Mercier, par Jehan Nedelec, en pal et vouge.

*De Quergrist-Mouellou.*

Yvon Taupin, en brigandine et vouge. – Injonction d'une meilleure brigandine et gorgelette.

Jehan le Grand, archer en brigandine.

Yvon Jagu, *idem*.

*Les nobles de Pleuvin.*

Jehan de Canaber, archer en brigandine.

Guillaume Canaber, *idem*.

Jehan Bertrand, *idem*.

Jehan Richard, par Olivier le Coluffiec, archer en brigandine.

*Les nobles de Trebrivan.*

Morice du Pesrennou, archer en brigandine.

Jehan le Gonidec, *idem*.

Guillaume de Pestivien, archer en brigandine et o luy Guillaume le Bourgeois, archer en brigandine.

[p. 373]

Henry le Bigot, archer en brigandine, injonction d'un homme de défense en sa compagnie.

*Les nobles de Glomel.*

Henry de Bothoa, par Bertrand son fils, archer en brigandine.

Guillaume Raoul, *idem*.

Pontus de Kerjec <sup>294</sup>, *idem*.

Dom Pierre Pasquiou, par Pierre Even, *idem*.

Guillaume de Saint Péran, archer en brigandine.

Henry Capguerec <sup>295</sup>, *idem*.

Pierre de Bouteville de Coat Gouvreval a comparu en robe, et pour empêcher la defaïcte de luy et de sa mère, et servir à son excuse, a dict mon dict sieur du Pont, que le dict de Bouteville est son maistre d'hostel et qu'il fournirait du dict Bouteville et ung autre homme de défense en sa compagnie, en bon et suffisant habillement d'arbalestrier selon la richesse de luy et sa mère, quand sera besoing ; arbalestrier en brigandine et vouge. – En marge, et dampuis sur la montrace du dict procureur de Cornouailles a esté la terre du dict Bouteville saisie et l'exécution d'icelle suspendue jusqu'à savoir le bon plaisir du duc.

Jacques Loas <sup>296</sup>, archer en brigandine et o luy Jacques le Roux, *idem*.

[p. 374]

*Les nobles de Mesle-Carhaix.*

Jehan Péran, en brigandine et vouge.

Yvon Guéguen, pour son père, *idem*.

Alain Rabocou, en pal et vouge.

*Les nobles de Paole.*

Yvon Coathual, archer en brigandine et vouge.

Yvon Nicolas, *idem*.

Jehan Morice, pour luy et sa mère, *idem*.

Jehan Martret, pour luy et sa mère, *idem*.

Guillaume du Leslay, pour luy et son ajeule, archer en brigandine.

Yvon Stephoul <sup>297</sup>, par Guillaume Voland, *idem*.

Jehan Stephoul <sup>298</sup>, par Jehan Nicolas, en pal et vouge.

*De Plounevezel.*

Michel Guillou, pour son père, archer en brigandine.

---

294. « **Kerriel, seigneur du Louch** ».

295. « **Canaber, seigneur du Quinquis**. »

296. « **Louays, seigneur de Kerguidan et Kerdréau**. »

297. **Penpoulou**.

298. **Penpoulou**.

Bizien le Ledan, en brigandine et javeline.

Louis Coat Quevran Penanlan, archer en brigandine.

Jehanne Keransul, par Jehan Fraval, *idem*.

Guillaume Siouhan, par Jehan Guillaume, *idem*.

*Les nobles de Poullaouën.*

Pierre du Goasvennou, pour luy et sa mère, archer en brigandine.

[p. 375]

Nicolas Guillou, en brigandine et vouge.

Pierre le Tenou <sup>299</sup>, archer en brigandine.

La veufve Stanger, par Henry Evan, *idem*.

Morice du Stanger, *idem*.

*Les nobles de Carhaix.*

Pierre de Kerniquet <sup>300</sup>, en brigandine et vouge.

Bizien de Beaucour, *idem*.

Guillaume de Roc'h-Caër, par Guillaume son fils, *idem*.

Guillaume du Rest, *idem*.

Guillaume du Bothon, en brigandine et vouge.

Pierre de Kerampuil, archer en brigandine.

Guillaume de Kergornou <sup>301</sup>, *idem*.

Guillaume Tenomeuil <sup>302</sup>, pour sa mère, *idem*.

Guillaume de Kerléan, mineur, par Guillaume Tenous, en brigandine et vouge.

Yvon Menyou, pour la veuve de Guillaume Kerlean, en brigandine et javeline.

Guillaume de Penpoullou, en brigandine et vouge.

Jehan le Ny, archer en brigandine.

*Les nobles de Motref.*

Jehan Grantugen, par Yvon son fils, archer en brigandine.

[p. 376]

Jehan le Gentil, pour luy et son père, archer en brigandine.

Yvon Thebaud, arbalestrier en brigandine.

---

299. « **Le Traon, seigneur de Penfeunteun** ».

300. **Kernéguez**.

301. **Kergarniou**.

302. **Tuonmelin**.

*Les nobles de St. Hernin.*

Morice Runanoal <sup>303</sup>, archer en brigandine.

Jehan de la Villeneuve, *idem*.

Yvon Guéguen, en vouge et pal.

Jehan de Roc'h-Caër, archer en brigandine.

Charles le Camus, *idem*.

*Les nobles de Spezet.*

Jehan Penlahes en brigandine et vouge.

Charles du Vieux-Chastel, archer en brigandine.

Guillaume du Vieux-Chastel, *idem*.

Guillaume le Voër, par Auffroy le Voër, *idem*.

Jehan le Hemoet, *idem*.

Guillaume Theuomenil <sup>304</sup>, *idem*.

Alain le Scanf, *idem*.

Jehan de la Villeneuve, *idem*.

Ont esté appellés et n'ont aucunement comparus, ni autres pour eux pour empescher leur defaictte et servir à leur excuse. A dict le dict sieur du Pont, commissaire, qu'ils estoient serviteurs en sa maison, et qu'il les rendroit en bon et suffisant habillement d'archer lorsque besoing seroit <sup>305</sup>.

[p. 377]

*Nobles et annoblis deffailans et non comparoissans.* \*

Les sire et dame de Tancarville.

Le sieur de Guergorlay.

Le vicomte du Fou, amiral de Bretagne.

Demoiselle Jehanne de Rostrenen <sup>306</sup>, dame du Quéléneq.

Messire Henry de Nevet, chevalier, sieur de Nevet.

Messire Morice du Menez, chevalier, sieur du Menez.

Louis du Chastel, sieur de Mesle, homme d'armes de l'ordonnance.

---

303. **Riual.**

304. « **Tnoumelin** » « **aujourd'hui Tromelin** ».

305. « Texte allant avec la page suivante. » et note à la page suivante : « **La plus grande partie est de la maison de Jehan sire du Pont.** »

\* Ceux-ci furent exempts de comparaître à Carhaix, parce qu'ils occupaient de grandes charges à la cour, ou qu'ils avaient des grades dans les compagnies d'ordonnance, soit du roi, soit du duc de Bretagne.

306. « **Femme de Guyon du Q[uéléneq]** »

Jehan du Pont, sieur de Kermengui <sup>307</sup>.

Alain le Scanf, sieur du Désert <sup>308</sup>.

Charles le Scanf son fils, sieur du Peliec.

Guillaume sieur de Lehanant <sup>309</sup>.

La dame de Kercado et son fils.

Le sieur de Beaumanoir.

Le sieur et la dame du Juch <sup>310</sup>.

Le fils mineur de Ploufragan.

L'Abbaye et couvent de Daoulas <sup>311</sup>.

Jehan du Fou, sieur de la Roche-Guezennec.

[p. 378]

Guillaume de Kerblous <sup>312</sup>, homme d'armes de l'ordonnance.

Christophe de Rosmadec et sa mère <sup>313</sup>.

Messire Jehan de Kerguelven <sup>314</sup>, chevalier, homme d'armes de l'ordonnance <sup>315</sup>.

Pierre de Kerouant, homme d'armes de l'ordonnance <sup>316</sup>.

Jehan de St. Allouarn <sup>317</sup>.

Pierre Kerdrenec <sup>318</sup>.

Jehan Olivier <sup>319</sup>.

Yvon Prigent <sup>320</sup>.

Guillaume Penenlen <sup>321</sup>.

---

307. « Epoux de Jeanne de Muzuillac. »

308. « [Dréortz](#) » et « [Les Scanff seigneur de Kerangar en Combrit](#). »

309. « [Du Henant](#) » et « [La famille du Hesnant à Lambaban en 1426](#) »

310. « [Hervé et sa mère Marguerite du Juch, femme en 2<sup>e</sup> noce d'Henri du Juch et belle-mère en 1<sup>ère</sup> noce de Jehan du Pont](#). »

311. « [Abbé Guillaume Le Lay. Armes : De gueules au lion d'or ! Inverse du Pont](#). »

312. « [Kerfloux en Loctudy](#) » et « [Capitaine de Quimperlé mort 1494](#). »

313. « [R\[osmadec\] Goarlot](#) » et « [Beuzec Cap Caval](#) »

314. Lire Kerguelenen. Jehan de Kerguelenen, selon une généalogie des Kerguelenen attribuée à Guy Autret de Missirien, (ADF, 1 E 1202), « vivoit es anees 1470, 1474, 1481, 1486, 1489, 1492, 1496 » et s'est marié avec « noble damoeselle Marie Tnoumelin ou Troumelin (...) soeur de Jan Troumelin, sr de Botbodern (...) [le] 16e novembre 1474 »

315. [et de la maison du Pont](#).

316. « [Kerrouant](#) » et « [De Plomeur](#) »

317. [maison du Pont](#)

318. « [Kerdreanec](#) », « [de Tréogat](#) » « [maison du Pont](#) »

319. « [à Plouhinec](#) » « [maison du Pont](#) »

320. [maison du Pont](#)

321. « [de Plonivel](#) » [maison du Pont](#)

Jehan Richart <sup>322</sup>.

Louis Bloziou <sup>323</sup>.

Henry Laenet <sup>324</sup>.

Guillaume de Henguyt <sup>325</sup>.

Riou Boezent <sup>326</sup>.

Bernard de Poulmic <sup>327</sup>.

Olivier Flour <sup>328</sup>, de la maison du duc.

Yvon Jourdain <sup>329</sup>, sieur du Pellem.

Alain de Rosnivinen <sup>330</sup>.

La fille mineure de feu Jehan Guernarpinlistur <sup>331</sup>.

Olivier Bonesgat <sup>332</sup> et sa mère, de St. Thomas près Landerneau.

Jehan le Cuber <sup>333</sup>.

Robert du Rest <sup>334</sup>.

Jehan le Breton, annobli de la paroisse de Quernevel.

Nicolas Glieunan <sup>335</sup>.

Mahé Coatrehiou <sup>336</sup>.

*Signé* : Pierre DU PONT, Bertrand DE LANROS  
Y. DE TRÉANNA, -commissaires.  
Et Jehan Lodic, *procureur de Cornouailles*.

*Observation.* Dans cette montre, deux choses sont principalement à remarquer : la première, c'est que les hommes d'armes, ou *lances fournies*, y sont appelés en tête tous ensemble, et non séparément chacun avec les gens de sa paroisse respective, ainsi que cela se pratiquait la plupart du temps. La seconde, c'est que les nobles des paroisses de Crozon, Saint-Coulitz, le Mur, Milliac, Merléac, du Beaudou, Tréaugan et Corlay n'y furent pas convoqués.

---

322. « de Plozévet » maison du Pont

323. « Cleuziou » maison du Pont

324. **Louet Plonéour maison du Pont**

325. **Hilguit de Plogastel maison du Pont**

326. “ Beuzit = Bruyère ” Lanvern maison du Pont

327. **De Tréogat ? maison du Pont**

328. **de Plozévet**

329. **les Jourdain étaient en 1447 à Tréffiagat.**

330. “ ou Kernivinen ” “ Beuzec Cap Caval ”

331. “ Guernarpin ” et “ future femme de Hervé du Juch. ”

332. “ Les Bonesgat seigneur de Penquelenec en Peuméril. ”

333. **Gubaër.**

334. **Plonéour.**

335. **Glévian.**

336. “ Les Coatsquiziou, seigneur de Treffanc en Plovan en 1536 ”.